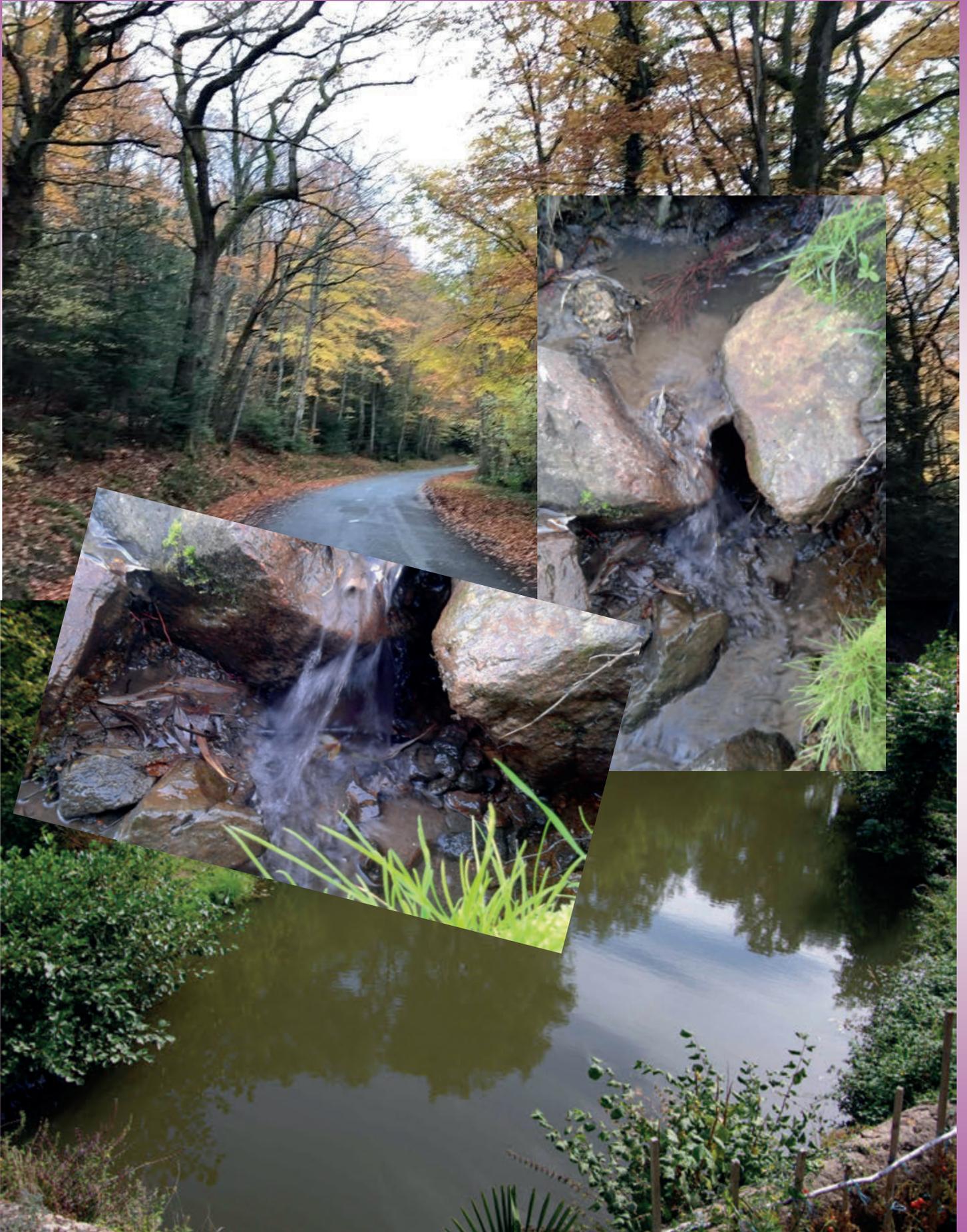


Vauxrenard





VAUXRENARD en chiffres

1918 Ha / 120 Ha de vignes / 905 Ha de bois

Bulletin Municipal N°4 - Janvier 2018
Mairie de Vauxrenard - Le Bourg - 69820 VAUXRENARD
Tél. 04 74 69 92 13 - Mail : mairie@vauxrenard.fr

Sommaire

Le Mot du Maire	1
VIE MUNICIPALE	
Budget 2017	2
Voirie communale	2
Commission bâtiment communaux	3
Commission environnement	3
Urbanisme	4
Etat Civil 2017	5
Le Conseil Municipal	5
Commission Fleurrissement	5
Le CCAS	6
Les Sapeurs Pompiers	6
L'Ecole	7
Les TAPS	7
Historique du Monument aux Morts	8
VIE ASSOCIATIVE	
Syndicat Viticole	10
En Pays Varnaudis	11
La Grappe Beaujolaise	11
Chorale FA SI LA Chanter	12
La Bibliothèque	12
Société de Chasse : La Montagnarde	12
Conscrits 2017	13
La Fario de Changy	13
Le Sou des Ecoles	14
Le restaurant scolaire	14
La Garderie	15
La Fête des Mères	15
INFOS PRATIQUES	
Calendrier 2018	16
Numéros Utiles	17
Gîtes d'Etapes et ruraux	17
Informations et Rappels	18
Communiqué de Presse	19
Une Nouvelle plateforme logistique	20
Comprendre la Prime Isolation	21
A.I.A.S.A.D.	22
ADMR du Canton de Beaujeu	23
Le réseau "Villages d'Accueil en Beaujolais"	24
L'eau à Vauxrenard	25
Les Moulin au fil de l'eau ...	25
La Mauvaise	27
Communications du Professeur CyPo	28
Le renard et la lutte contre la maladie de Lyme	29

Le Mot du Maire

"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens, d'autant plus sévères, qui ne font rien du tout."

Jules CLARETIE



A mi-mandat, l'heure d'un premier bilan

Arrivés à mi-parcours de notre mandat, il est nécessaire de faire le bilan des actions accomplies par le Conseil Municipal.

C'est un outil qui permet de rendre compte des avancées du programme de ce mandat et de la réalisation des promesses.

Ce bilan s'impose comme une étape obligée, un temps de pause où on regarde ces 3 années écoulées pour mieux se projeter vers l'avenir.

Certaines de ces actions sont visibles, d'autres toutes aussi positives ont permis de faire avancer nos projets.

Chaque membre du Conseil Municipal dans la commission qui lui a été attribuée a su assister et participer aux travaux des réunions de la CCSB, avec une grande disponibilité et un engagement réel. Je les en remercie.

Ce travail d'équipe a permis de remplir le tableau joint.

Je ne ferai pas de commentaire sur toutes ces actions mais j'en retiendrai quatre qui me tiennent à cœur :

1 - **Le Terrain de boules**, un lieu convivial au service de tous qui a embelli l'entrée de notre village.

2 - **Le Monument aux morts** : Symbole de reconnaissance de citoyens qui se sont battus pour la France. Notre Conseil Municipal dans le respect des décisions prises par le Conseil Municipal en place en 1919, a refait un monument car il y avait urgence, celui en place menaçant à tout moment de s'effondrer. Cela nous permet aussi de préparer le centenaire de la pose de ce monument.

3 - **La Salle des fêtes** : des travaux nécessaires pour remettre aux normes cette salle, aussi bien au niveau de la sécurité, de l'étan-

chéité, des installations électriques et de l'espace à vivre.

4 - **La Mutualisation avec Fleurie** qui nous a permis de faire des économies au niveau de l'entretien de la Commune.

2017 a donc été une année de reconstruction.

Pour 2018, nous devons peaufiner ce qui a été entrepris au cours de 2017, et nous allons

- Régler le problème de la lagune : depuis le début de notre mandat c'est un gros souci qui existait déjà en amont et qui persiste malheureusement. Une réunion est prévue avec les différents acteurs concernés par cette installation d'ici la fin de cette année.

Pour 2018, nous allons

- finaliser la réhabilitation de la salle des fêtes
- Régler le problème d'acoustique et celui des sanitaires dans la salle des marcheurs
- Voir s'il est possible d'installer un sanitaire à proximité du terrain de boules
- Et, un gros chantier nous attend, chantier qui a déjà commencé, mais qui est resté en suspens, le chantier du nommage des rues.
- D'autres interventions non prévues viendront sans doute se greffer dessus vis-à-vis desquelles nous serons réactifs comme d'habitude.

Une fois encore je tiens à remercier les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur engagement pour le bien-vivre de notre village.

Je souhaite à tous et à toutes de la part du Conseil Municipal une excellente année.

Jean-Jacques SALANSON

BILAN DES TRAVAUX A MI-MANDAT

MAIRIE

- remplacement de la porte de la Mairie
- changement de la serrure de la porte d'entrée du bâtiment côté Ecole
- réfection de la salle du conseil
- remplacement du matériel bureautique
- reconfiguration du matériel informatique
- remplacement de la chaudière, suite à ce remplacement mise en place de compteurs permettant de vérifier la consommation de chaleur
- triptyque
- réfection appartement
- création d'une salle sous la salle du Conseil de la Mairie
- réfection du toit de la Mairie

ECOLE

- classe mobile
- porte de la classe remplacée
- installation d'un système de sécurité : serrure plus vidéophone
- remplacement de la chaudière
- achat écran
- reconfiguration du matériel informatique
- taps : achat d'instruments de musique

COUR DE L'ÉCOLE

- rambarde sur mur central et installation d'un portail

RESTAURANT SCOLAIRE

- achat et pose de stores (rideaux roulants)
- achat Frigo
- achat lave-vaisselle

• achat cuisinière

SALLE DES FÊTES

- extension - rénovation et mise aux normes
- accessibilité

vidéo projecteur + écran

TERRAIN DE BOULES

- création d'un terrain avec un petit local

garde corps le long des trottoirs

MONUMENT AUX MORTS

- rénovation du mur
- nouveau monument

EGLISE

- éclairage du clocher
- guirlandes pour les fêtes

CIMETIERE

- réfection du mur le long du chemin vicinal

CARTE COMMUNALE

VOIRIE

- traversée du village
- réfection de la route du cimetière
- pose de barrières de sécurité à Bellecombe avec élargissement de la chaussée pour un meilleur croisement
- réfection de la chaussée aux Combiers 2014
- réfection de la chaussée à Changy 2014
- réfection de la chaussée à Vareilles 2014
- réfection de la chaussée à Montgoury 2015
- sur la route du Chêne canalisation et drainage d'une source 2015
- réfection de la chaussée Moulin du Prince 2015

• réfection de la chaussée Le Thyl 2015

• réfection de la chaussée de la Lielle 2016

• réfection de la chaussée à Faudon 2016

• réfection de la chaussée la Molière 2016

• réfection de la chaussée aux Micholons 2016

• réfection de la chaussée à Vareilles 2016

• réfection de la chaussée à Montgoury 2017

• élagage arbres à Voluet

• réfection du chemin au "Moulin du Prince" 2017

• renforcement de la chaussée de la route de la pépinière

DIVERS

- extincteurs
- remise en place du bulletin municipal
- achat petit mobilier de bureau secrétariat
- installation d'un défibrillateur à l'entrée de la salle des fêtes
- bacs à fleurs
- achat horloges (cantine et bureau mairie)
- achat de bancs
- installation de 2 mâts - drapeaux
- mise en place borne à incendie (en cours à Voluet)
- aménagement d'un local sous la salle du Conseil Municipal
- nommage des rues et numérotation des habitats

INFORMATIQUE

- mise en place du site de la Mairie

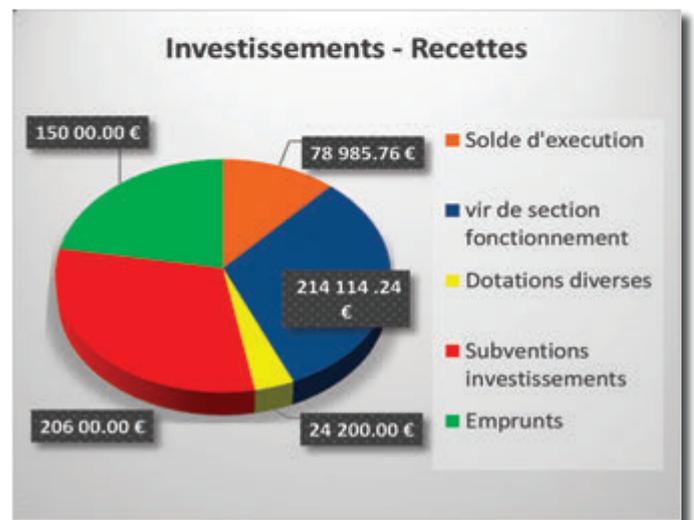
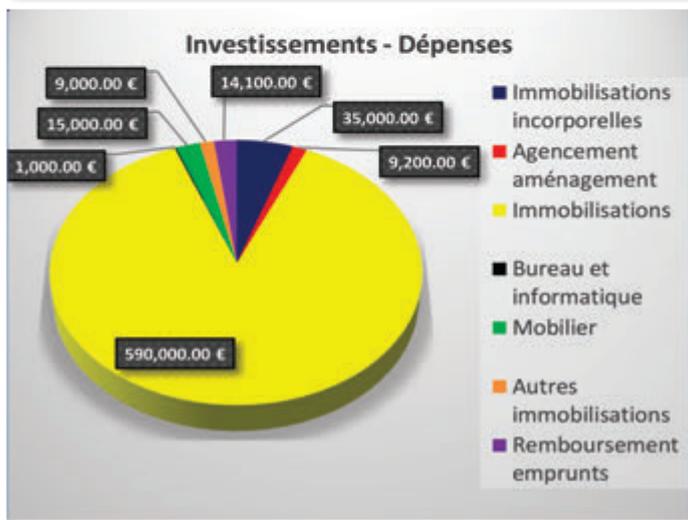
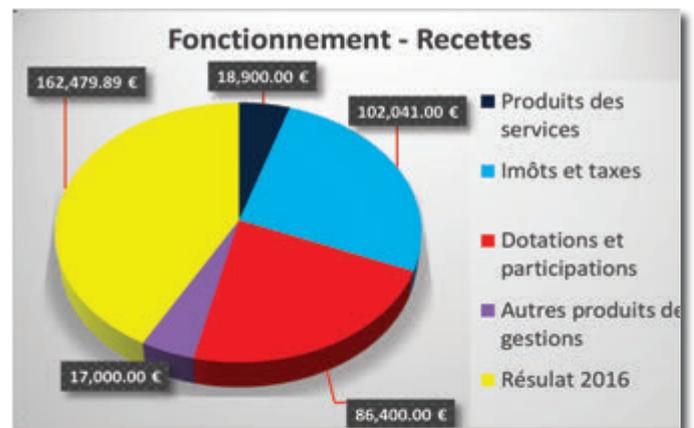
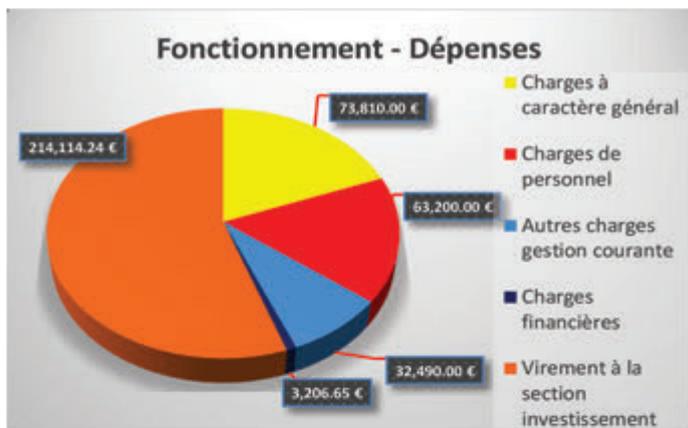
CCSB

- MUTUALISATION avec Fleurie

Budget 2017

Dépenses de fonctionnement	386 820,89 €
Dépenses d'investissement	673 300,00 €
Dépenses totales	1 060 120,89 €
Recettes de fonctionnement	386 820,89 €
Recettes investissement	673 300,00 €
Recettes totales	1 060 120,89 €

GRANDES LIGNES DU BUDGET 2017



André OLIVIER

Voirie communale

Pour l'année 2017 nous avons réalisé les travaux suivants ;
 - Réfection d'un chemin au lieu-dit « Le Moulin du Prince » afin de rendre celui-ci praticable pour éviter aux voitures de passer par la route qui traverse la cour de Monsieur Bernard Mathieu.

- Renforcement de l'accotement de la route de la pépinière sur une longueur de 1,3 Km à l'aide 465 m³ de terre.

Pour 2018 divers travaux sont prévus aux Bourrons et aux Mélinands.

Mécanique
Carrosserie
Locations
Dépannages



GARAGE MICHEL TERRIER
DCA
 DAVID CORNU AUTOMOBILES



vente
Véhicules
neufs &
Occasions

RN6
71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY
Tél.03.85.36.71.95 Fax.03.85.33.83.89
E-mail : garage.terrier.michel@wanadoo.fr

Commission Bâtiments Communaux

ACTIONS EN COURS.

Terrain de boules

Les travaux sont terminés, l'inauguration a eu lieu le 2 mai 2017. L'accès est libre aux Varnaudis, pour les associations le bar est disponible, voir sur le site de la Mairie les modalités pour la réservation.



Salle des fêtes

Les travaux se déroulent sans problèmes particuliers, vous pouvez retrouver sur le site des informations sur l'avancement des travaux.

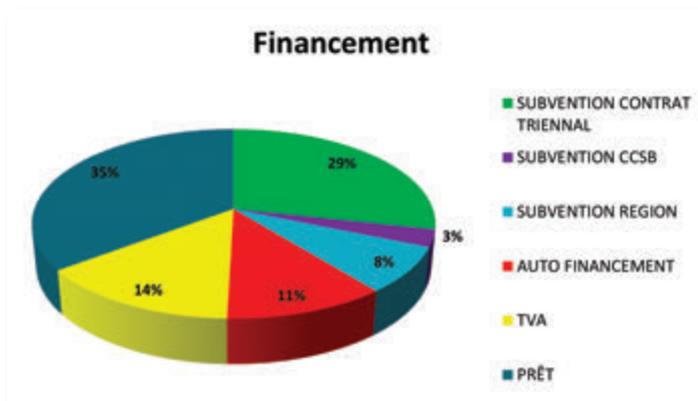
Une réunion avec les associations sera organisée en décembre 2017, les modalités de fonctionnement seront mises en ligne.

André OLIVIER

Pendant les travaux de la Salle des Fêtes



Inauguration du terrain de boules



Commission Environnement *Communauté de Communes Saône-Beaujolais*

Dans le cadre de la démarche Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), un fonds de concours a été disponible aux communes s'engageant à réaliser des travaux de rénovation performante de leurs bâtiments, ainsi notre commune a bénéficié d'une subvention de 15 000 euros sur les travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes, avec un accompagnement technique d'un conseiller en énergie partagé (CEP).

Des actions pour la préservation et le développement de la biodiversité :

Des préconisations pour un fauchage raisonné des dépendances routières au bénéfice de la diversité floristique et faunistique.

Une bande de fauchage de sécurité d'une largeur suffisante sur la zone de récupération avec un dégagement dans les intersections et intérieurs de virages, la zone de fauchage tardif au delà de la bande de récupération est coupée une fois par an et de préférence après fin août, et ainsi que les haies bocagères qui sont des lieux de refuges et de nidifica-

tion à protéger pour qu'un maximum d'espèces puisse accomplir leur cycle de vie.

Le fauchage raisonné ne s'agit pas d'un moindre entretien, mais d'une gestion différente en intégrant les objectifs du développement durable.

L'utilisation de produits phytosanitaires étant interdite depuis le 1er janvier 2017 dans les espaces publics, des points de regroupement de matériels de désherbage alternatif sont à disposition des communes.

Des mangeoires pour aider les oiseaux à passer l'hiver sont fabriquées par les enfants en temps d'activité péri-scolaire (TAPS) et quelques nichoirs seront installés début de printemps .

Cette activité qui est animée par Anaïs a surtout pour but de sensibiliser les enfants aux problématiques constatées du déclin important des populations d'oiseaux.

Daniel Forest,
Membre de la commission

Urbanisme

L'année écoulée a été riche en réunions et débats animés autour de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation. Notamment, le contexte réglementaire changeant nous amène à nous poser de nombreuses questions quant à la poursuite des travaux engagés. Vous trouverez ci-dessous les étapes clés de l'année 2017 :

23 janvier 2017 : rencontre entre la DDT (Direction départementale des territoires) et la Commune. Les représentants de l'Etat nous informent d'une prise de position nouvelle quant à leur façon d'instruire les dossiers de permis de construire face au risque géologique. Désormais, pour toute demande, une étude de risque sur l'aléa géologique du terrain sera nécessaire et opposée aux demandeurs en fonction du niveau d'aléa géologique (glissement de terrain).

13 mars 2017 : passage de la Carte communale en CDPE-NAF (Commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers) : opposition de l'Etat sur le zonage proposé au regard de la situation géographique de certains terrains soumis à l'aléa géologique moyen (80% du bourg de Vauxrenard est soumis au risque de glissement de terrain moyen et coulées de boue)
La carte relative au risque géologique appliqué à l'échelle du zonage de la carte communale rejetée est disponible à la consultation en mairie.

Avril 2017 : suite à la réforme issue de la loi ALUR, la compétence en matière d'établissement des documents d'urbanisme revient désormais aux EPCI (Etablissements public de coopération intercommunale) donc, concernant Vauxrenard, à la CCSB à laquelle la commission urbanisme de la Commune doit sans délai transférer tous ses dossiers et documents de travail.

13 juin 2017 : Audition relative à l'urbanisme lancée par la CCSB. Plusieurs communes du Beaujolais ont fait remonter à la CCSB cette position nouvelle de l'Etat concernant le risque géologique et grevant fortement de nombreux

dossiers de construction nouvelle. Certains bureaux d'études régionaux, surpris également par cette décision de la Préfecture du Rhône, contestent cette décision qui ne semble pas s'appuyer sur des fondements juridiques repris dans les textes en vigueur, d'autant que d'autres départements ne sont pas soumis aux mêmes contraintes.

> Les services de l'Etat maintiennent leur position sous couvert du 'porté à connaissance' effectué auprès des communes en application de leur rôle d'animateur/régulateur de la consommation des espaces à l'échelle du département.

Juillet 2017 : la CCSB, au regard des enjeux prégnants pour le territoire, choisit de s'entourer d'un cabinet d'avocats expert afin d'étudier cette position des services de l'Etat et d'évaluer les impacts sur les futurs documents d'urbanisme des communes concernées.

Octobre 2017 : rencontre des élus de la CCSB avec les communes pour convenir de la suite à donner à l'analyse juridique effectuée par le cabinet d'avocat.

2018 : la CCSB devra se prononcer sur la réalisation d'une étude géologique à grande échelle destinée à préciser les risques géologiques sur le territoire des communes. La Commune de Vauxrenard devra se poser la question légitime de l'abandon des procédures sous la contrainte de l'Etat et devra peut-être s'en remettre à la future élaboration du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) dont l'échéance reste inconnue à ce jour.

En attendant : le RNU (Règlement national d'urbanisme) reste en vigueur et continue à s'appliquer sur le territoire de notre commune mais l'Etat instruit dans la continuité du porté à connaissance (pas de construction à moins de 50 m d'une habitation existante, pas de construction sur un terrain situé en aléa géologique moyen en l'absence d'étude géologique complète).

MARBRERIE



Taille de Pierre

Monument funéraire
Entretien et Rénovation

Dallage - Escalier
Cuisine - Salle de Bains
(Granit, Céramique, Pierre)
Margelle de piscine

975, route de Loyse – Cidex 215 71570 La Chapelle de Guinchay
Tél. 03 85 36 70 64 • Fax . 03 85 36 73 21 • marbrerie.vessot@orange.fr

Etat Civil 2017

Mariage

Roger Félix DUSSUYER et Thérèse Narcisse BONAZZI

Le 24 Juin 2017

Décès

Gabriel Jean DESPLACE le 19 Mars 2017

Clotilde Marie Irène GAGNAIRE le 16 Octobre 2017

Caridad GONZALEZ Veuve QUINTANILLA le 28 Octobre 2017

Roger Lucien BATISSE le 4 Novembre 2017



Le Conseil Municipal

Maire :	Jean Jacques SALANSON
Premier Adjoint :	Sylvain DORY
Second Adjoint :	André OLIVIER
Conseillers :	Chantal GUIGNIER
	Cyril POURREYRON
	Roland BAUJARD
	Sixte DENUELLE
	Daniel FOREST
	Le Khanh DUPONT NGUYEN TRIEU
	Patricia SALANSON

pjjsalanson@orange.fr
sylvain-dory@orange.fr
olivierandre59@aol.com
ch.guignier@gmail.com
cyril.pourreyron@orange.fr
r.baujard@orange.fr
sixtedenuelle@yahoo.fr
forestdaniel7874@neuf.fr
lekhanhnicomatt@orange.fr
pjjsalanson@orange.fr

Commission Fleurissement

• Comme tous les ans la commission remercie tous les bénévoles pour leur participation à l'arrosage ou aux plantations des fleurs de la commune.

• En fin d'année nous avons planté les Bulbes : CROCUS, TULIPES rouge et CAMAÏEUS rouge.

• Au mois de MAI : DRAGONS WINGS (façade de la mairie), GÉRANIUMS BIDENS (parking de la mairie), ALYSSES BEGONIAS rustique (petit parking).

• Tout au long du terrain de boules les DRAGONS WINGS et à l'entrée du bourg trois jardinières avec différentes variétés de fleurs mi-ombre.

• Le terrain de boules est fleuri par le paysagiste Thierry LACHARME.

• Nous n'avons pas pu éviter la grêle qui s'est abattue sur nos fleurs.

• L'arrosage est réparti trois jours par semaine :

- LUDOVIC (notre cantonnier) les Lundis
- MARIE - JO BONNETAIN les Mercredis (autour de la mairie)

- EDMOND SHOLL les Vendredis.

• Les plantes intérieures sont assurées par :

- SIMONE GUILLON (cantinière RPI)
- MARC REBREGET (secrétaire)

• Cet été l'équipe de fleurissement a pris le relais pour l'arrosage pendant l'absence de Ludovic.

• **PROJET À VENIR** : Achat des balconnières (suite à un accident survenu le 8 septembre côté escalier de l'école) une jardinière était éclatée à cause de l'ampleur des fleurs.

Le Khanh DUPONT NGUYEN TRIEU





ENTREPRISE CHOPIN
100, CHEMIN DE CHANTE PERDRIX
69460 LE PERREON
Tél. 04 74 03 23 41

www.charpente-chopin.fr

Le CCAS

C'est le samedi 9 décembre 2016, que Monsieur le Maire et les membres du CCAS ont organisé le traditionnel repas des anciens. 55 personnes furent servies par le traiteur "mille et une saveurs" de Mâcon.

Pendant le repas, nos aînés ont pu se reconnaître par une projection de photos d'autrefois. L'ambiance était de mise.

Nous ne manquons pas de remercier la Société de chasse

"la Montagnarde", pour nous avoir offert du chevreuil bien désossé et bien apprécié.

Les membres du CCAS ont rendu visite, avec un petit présent, aux personnes ne pouvant pas se déplacer : Mr Paul Guignier chez lui, Mme Morin Yvonne à Thoisse, Mmes Mélinand Denise et Puillat Marie-Louise à Beaujeu. Ne les oublions pas.



Un téléphone spécial pour personnes non voyantes a été offert à la famille Desplaces pour faciliter leur quotidien.

Courant septembre, sous l'initiative Mr le Maire qui tenait absolument à maintenir un service de proximité menacé par la disparition du boulanger de Juliéna, et avec l'aide de quelques membres du CCAS, une tournée pour la distribution de pain, a été mise en place. Aujourd'hui elle est organisée par les boulangers de Fleurie Mr et Mme Forest Cédric. N'hésitez pas à les solliciter si vous avez besoin de leur service. Ils livrent à domicile sur la commune 4 fois par semaine : les lundis, mardis, vendredis et samedis matin à partir de 9 heures. Tél 04 74 04 11 22

Je terminerai en vous informant que le prochain repas des aînés est fixé au samedi 20 janvier 2018. Nous avons changé de date exceptionnellement en raison des travaux de la salle des fêtes.

Et je remercie tous les membres du CCAS, le Conseil municipal et Monsieur Le Maire par leur sollicitations.

Chantal Guignier

Les Sapeurs Pompiers

En 2017, le nombre des interventions est en baisse par rapport à l'année précédente, majoritairement secours à personne, des destructions de nids de guêpes et frelons. Malheureusement le nombre de sapeurs pompiers sur la commune continue de diminuer, avec le départ de Bastien LEOS.

En contre partie pour la première fois depuis la création de la section des jeunes sapeurs pompiers (JSP) sur Fleurie, 2 jeunes de VAUXRENARD l'ont intégré.

Il s'agit d'Aubin PERRAUD et de Martin CORNUAU



Nous arrivons à un nombre limite pour assurer une bonne organisation des secours. Depuis le début de l'année nous n'avons pas assuré plusieurs appels suite au manque d'effectif. Bien sûr les centres voisins sont intervenus sans difficulté, mais avec un temps d'attente pour les victimes beaucoup plus long au vu de la distance.

Malheureusement le centre ne pourra pas continuer à vivre très longtemps dans ces conditions.

Tous ceux qui ont envie de porter secours aux gens, de protéger les biens et l'environnement de la collectivité, peuvent nous contacter. Ils sont les bienvenus dans notre équipe.

Cette année, toujours pour la même cause, il n'y aura pas de distribution des calendriers.

*Marc SAVOYE,
Chef de casernement.*



L'Ecole

L'école de Vauxrenard a rouvert ses portes le 04 septembre dernier en accueillant 15 élèves de CM1/ CM2 dans sa classe unique, dont un nouveau résident d'Emeringes.

Cette année est la première année d'application de notre nouveau projet d'école qui a été validé pour une période s'étirant jusqu'à 2020, incluant l'école d'Emeringes.

On doit suivre plusieurs parcours dont les axes prioritaires retenus sont : « savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit », « devenir éco-citoyen / s'ouvrir aux autres », « suivre un parcours culturel ».

Pour servir ce projet tentaculaire, de nombreux petits projets seront mis en place en classe tout au long de l'année. Pour le premier axe, par exemple, des ateliers de lecture à haute voix, des séances de théâtre et des chantiers d'écriture sont prévus.



Pour le deuxième axe, nous allons refaire un voyage autour du monde en partant avec Pelico. Pour rappel, l'association Par le Monde, gérée par un couple de jeunes ingénieurs, nous a emmenés, il y a deux ans, visiter virtuellement des écoles à l'étranger aux côtés de la mascotte Pelico, un toucan en peluche. Ce furent des voyages riches en découvertes qui nous ont permis de travailler autour de la géographie, de la citoyenneté, de la rédaction de différents écrits et de l'informatique. Je souhaitais renouveler l'expérience...et nous sommes déjà au Maroc en ce début d'année, en correspondance avec des élèves de Casablanca.

Les TAPS

Redémarrage des TAPS pour cette année scolaire 2017/2018

Suite aux nouvelles dispositions qui ont été présentées au mois de Juin par le Ministre de l'Education Nationale, nous avons un choix à faire : soit rester sur l'organisation de l'année précédente soit passer à la semaine de 4 jours en demandant une dérogation.

Le laps de temps qui nous était imparti était très court et ne voulant pas prendre une décision dans la précipitation, (un temps de réflexion et de consultation s'avérant nécessaire), nous avons opté pour le maintien des TAPS pour cette rentrée en gardant les mêmes intervenants et le même emploi du temps : le mardi après-midi de 13h30 à 16h30.

A noter

- que les enfants participent avec enthousiasme à ces activités, toujours animées par Anaïs pour la sensibilisation à la nature et par Nicolas pour la sensibilisation à la musique et au chant
- Que les parents sont satisfaits de l'organisation des TAPS A ce sujet je tiens à les remercier pour leur intérêt, 98% de présents à la réunion de début d'année.

Pour le troisième axe, il me tient à cœur de faire découvrir physiquement des lieux culturels à mes élèves. Comme nous allons beaucoup travailler autour du langage oral, il me paraît pertinent d'emmener mes élèves



au théâtre cette année. Selon les programmations et financements, j'espère mener ce projet à bien.

Encore une année dense et riche en perspective !

Florence Solvignon

Directrice de l'école

AMBULANCE - V.S.L. TAXI
Geoffray Olivier
69820 FLEURIE

7 JOURS/7
24 H/24
Toutes distances

04 74 04 13 50

alô!

Sachant que l'année prochaine les subventions allouées par l'Etat pour cette organisation des temps périscolaires ne seront plus reconduites et en concertation avec la Mairie d'Emeringes, les représentants des parents d'élèves et les enseignantes nous reviendrons à la semaine de 4 jours.

Cette décision a été votée par le Conseil d'Ecole du 19 Octobre et la délibération du Conseil Municipal du 6 Novembre a entériné cette décision.

Patricia SALANSON

Commission scolaire



Historique du Monument aux Morts

1919

● Août 1919
Commission du monument.
 Délibération du CM : désignation d'une commission pour l'érection du monument aux morts pour la Patrie.

● 9 Novembre 1919
Délibérations Conseil municipal
 Subvention communale de 800 Frs pour organisation d'une fête en honneur de démobilisés ("le conseil profite de l'occasion pour adresser sa reconnaissance aux soldats de la grande guerre qui, par d'héroïques efforts, ont su préserver nos foyers de l'invasion").

1920

● 28 Mars 1920
Projet(s)
 Délibération : le maire propose de choisir l'emplacement : sur la place publique, le long du chemin vicinal n°11 sur la ligne formée de l'angle sud-ouest de l'église à l'angle nord-ouest du jardin tenant" ; il est décidé de confier la sculpture du monument à Myard, entrepreneur à Beaujeu...

● 14 novembre 1920
Financement
 Délibération : approbation des plans et devis : prix 6500 Frs, vote des ressources.

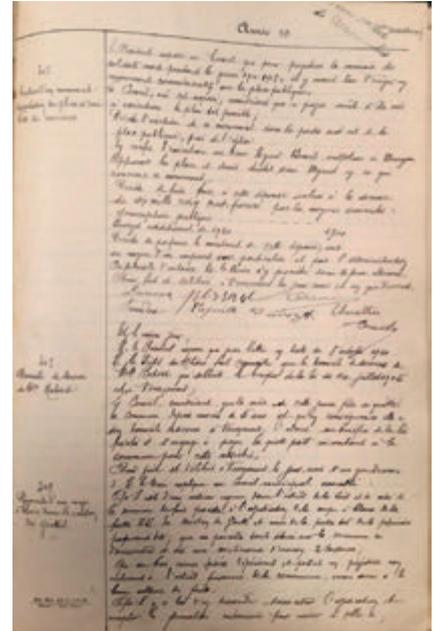
1921

● 9 septembre 1921
Délibérations conseil municipal
 2374 Frs votés par la commune pour les frais d'inauguration.

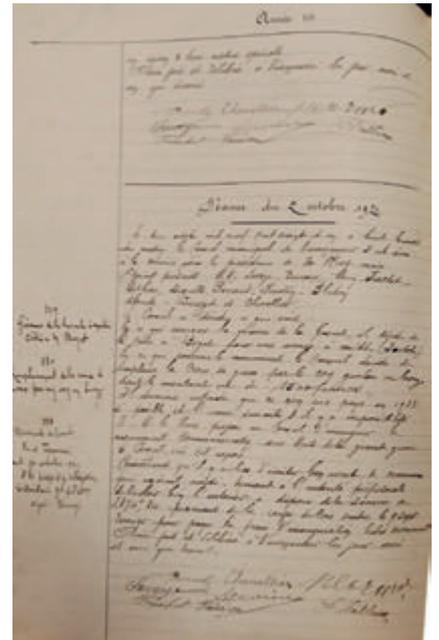
● 02 octobre 1921
Remplacement
 Remplacement de la croix de guerre par un coq en bronze au sommet.

1922

● 3 SEPTEMBRE 1922 INAUGURATION



Source : AC-Vauxrenard



Source : AC-Vauxrenard

DEPARDON Baptiste
carreleur mosaïste
 rue de la distillerie
 69820 Fleurie
 06-03-64-51-68
 baptistecm@laposte.net

Chez **MAX**
AUBERGE DU RAZAY
 BAR
 RESTAURANT **SALLE DE JEUX TERRASSE**
 ST MAMERT 69860 Tel. 04 74 62 83 14

2014

● **5 mai 2014 Conseil municipal**

Information au Conseil de l'état de vétusté du monument.

● **2 juin 2014 Conseil municipal**

Présentation des devis de remplacement du monument aux morts, le conseil opte pour un remplacement plus contemporain. Un rendez-vous sera pris pour rencontrer les « bâtiments de France ».

● **7 juillet 2014 Conseil municipal**

Un rendez-vous a été obtenu le 8 juillet 2017 avec les « bâtiments de France ». Demande de subvention déposée.

● **25 août 2014 Conseil municipal**

L'architecte a été consulté pour rencontrer les « bâtiments de France » Réunion prévue début septembre.

● **2 décembre 2014**

Suite aux différentes rencontres avec les « bâtiments de France » un courrier de motivation leur a été adressé.

2015

● **23 février 2015**

Suite courrier du 23 février 2015 et aux nombreuses rencontres, les « bâtiments de France » demande de mettre en place de nombreuses dispositions avant de donner un avis favorable pour le remplacement évoqué le 2 juin 2014.

2016

● **7 novembre 2016 Conseil municipal**

Après avoir essayé de simplifier la demande formulée par les « bâtiments de France » le projet initial est abandonné et un remplacement à l'identique sera proposé.

2017

● **Août 2017 Démarrage des travaux réfection à l'identique.**

● **Octobre 2017 Fin des travaux et subventions reçues.**

● **11 NOVEMBRE 2017 COMMEMORATION**



Espaces Verts
Thierry LACHARME SARL


Priarique
69860 SAINT-JACQUES-DES-ARRÊTS
Tél. : 04 74 69 93 59 / 06 83 73 43 93
Mail : espacesvertslacharme@wanadoo.fr



" CAFE DES SPORTS "
Brasserie - Restaurant - Bar à vins

10 Crus du Beaujolais - Mâconnais - Vins de France et d'ailleurs
Spécialités régionales - Terrasse

Place de la Bascule
69820 Fleurie
Tél : 04 74 04 12 69

Syndicat Viticole

La viticulture et l'eau

Comme toutes les cultures, la vigne ne peut se développer et donner des raisins sans eau. Les viticulteurs le savent bien, l'eau est une préoccupation presque permanente dans notre métier, elle influe directement sur notre travail. Le temps qu'il fait durant l'année donne le caractère, la qualité, la production et la typicité d'un millésime.

Les pluies abondantes peuvent engendrer des attaques de mildiou par exemple, des orages importants de l'érosion dans nos vignes pentues ou pire encore comme cette année la grêle détruire en partie ou totalement la récolte.

A l'inverse la sécheresse sera bénéfique pour réduire ou empêcher complètement les maladies d'attaquer la vigne nous soulageant ainsi d'appliquer les traitements nécessaires pour combattre nos vieux ennemis que sont le mildiou et l'oidium principalement.

Si il est trop important, le manque d'eau fera souffrir la vigne et les grappes n'auront pas beaucoup de jus, comme cela s'est produit en 2017, voir elles ne mûriront pas très bien ou dessècheront complètement dans des cas extrêmes.

Consciente que l'eau est vitale pour tous, hommes et plantes, la viticulture fait de gros efforts et de nombreux travaux pour la préserver, la canaliser et en améliorer sa qualité.

Des aménagements hydrauliques sont réalisés dans les vignes pour lutter contre l'érosion, la ralentir dans les pentes avec de la paille, des mises en place d'enherbements dans les rangs, tous les chemins sont enherbés pour éviter aux tracteurs de marquer leur passage, l'herbe sert aussi de filtre naturel pour retenir et éliminer les quelques résidus de traitements avant qu'ils n'atteignent les rivières.

De nouveaux modes de conduite et de plantation voient le jour avec des pieds plus hauts, la vigne sera moins sensible aux maladies par exemple et l'herbe sera moins gênante au pied des ceps.

Tous les cuvages du Beaujolais sont maintenant équipés de cuves de stockage pour les effluents viticoles qui sont ensuite épandus dans les champs apportant ainsi des nutriments naturels au sol préservant ainsi nos rivières car il faut beaucoup d'eau pour produire du vin dans de bonnes conditions d'hygiène comme toutes denrées alimentaires.

Les maisons individuelles doivent suivre le même chemin et se doter aussi de système de retraitement de leurs eaux usées. Ces efforts doivent être collectifs, que l'on soit professionnel ou particulier, ils vont dans le bon sens pour redonner à l'eau qui est un bien si précieux une très bonne qualité et la transmettre ainsi aux futures générations qui en auront comme nous, un besoin immuable.

Petites informations :

Le syndicat vous invite comme tous les ans à participer à la dégustation de la St Vincent pour découvrir les vins de votre commune, elle aura lieu le vendredi 26 Janvier à la salle des fêtes suivie d'un repas sur inscription, nous vous ferons passer des papiers dans vos boîtes aux lettres début d'année. Le syndicat vous rappelle également qu'il peut vous fournir des verres à vin à l'effigie du village pour mettre sur vos tables, vous pouvez vous adresser à Didier CANARD aux Brigands qui gère le stock et vend les verres en cartons de 6.

Laurent SAVOYE

Quelques adresses de viticulteurs varnaudis du Syndicat Viticole

Bernard et Monique GUIGNIER **Domaine de la Tour des Bourrons**

Les Bourrons - 69820 Vauxrenard
Tél. : 04 74 69 92 05
Mail : bernard-monique.guignier@orange.fr
*Beaujolais Villages rouge rosé blanc
Fleurie / Juliéas / Mousseux rosé*

Didier et Marieke CANARD **Domaine de la Rizolière**

Les Brigands - 69820 Vauxrenard
Site : www.larizoliere.com
Mail : info@larizoliere.com
*Beaujolais Blanc Chardonnay
Beaujolais Villages / Crémant de Bourgogne /
Beaujolais Rosé / Julienas / Fleurie / Morgon*

M. PERRAUD Jean-Yves **Domaine de Forétal**

"Forétal" - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 97 48 / 06 86 85 71 23
Mail : jyperraud@wanadoo.fr
Site : domaine-de-foretal.com
*Moulin à Vent / Juliéas / Beaujolais Villages
Rouge, Blanc et Rosé / Beaujolais Rouge et Nouveau*

Christian et Michèle SAVOYE

Les Combiens - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 91 60
Site : http://beaujolais.savoye.free.fr
*Beaujolais Villages, Beaujolais Rose et
Blanc / Morgon / Chiroubles / Julienas /
Petillant Rose*

Laurent SAVOYE **DOMAINE DES COMBIERS**

Tél. 04 74 04 11 06
Port. 06 70 46 54 96
mail : savoyelaurent@gmail.com
*Beaujolais / Beaujolais villages :
blanc rosé et rouge / Fleurie
Mâcon Villages Blanc*

Patrick et Odile **LE BOURLAY**

Forétal - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 90 44
Mail : le.bourlay@wanadoo.fr
Site : www.lebourlay.fr
Facebook : domainebourlay
*Beaujolais Village : Rouge, Blanc, Rosé
Brouilly / Juliéas
Bourgogne Rouge (Pinot Noir)
Bourgogne Blanc (Chardonnay)
Crémant / Marsanne (Blanc)
Gamaret (Rouge)*

SAVOYE Marc

Domaine de Bellecombe
Bellecombe - 69820 Vauxrenard
Port. 06 88 97 53 37
Tél. 04 74 69 91 57
Mail : marc.savoye@orange.fr
Site : www.domainedebellecombe.fr
*Beaujolais rouge et rosé
Beaujolais Villages rouge et blanc
Fleurie / Juliéas*

Jean-François PATISSIER

Domaine de Haute Molière
le Bourg - 69820 VAUXRENARD
Tél. 04 26 74 40 33
Port. 06 80 74 40 33
Mail : jfpatisier@gmail.com
*Fleurie, Morgon, Crémant de
Bourgogne, Beaujolais Villages,
Coteaux Bourguignons*

Domaine CANARD

Voluet - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 91 34
Mail : mm.canard@gmail.com
*Beaujolais / Beaujolais blanc , rosé
Beaujolais villages / Fleurie – Morgon
Crémant de Bourgogne
Pétillant rosé doux*

Isabelle et Bruno PERRAUD

4 impasse Charroi - 69820 Vauxrenard
Tél : 06 85 04 50 09
Mail : b.perraud@numericable.com
*Moulin à Vent, Mont Blanc des Molières,
Poquelin / Culture biologique*

Damien COQUELET

Les Bourrons - 69820 VAUXRENARD
Tél : 06 25 32 65 24
Mail : damiencoquelet@hotmail.fr
*Beaujolais / Beaujolais Villages
Beaujolais Blanc / Morgon "Côte de Py"
Chiroubles / St Amour*

DOMAINE DU COTEAU **DES CHARMES**

Sylvie et Jean-Luc DUPEUBLE
Changy - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 69 90 01
dupeuble.ludo@wanadoo.fr
*Beaujolais-Villages / Bourgogne Blanc
Crémant de Bourgogne / Rosé*

Sylvain DORY

Le Bourg , 69820 Vauxrenard
Tél : 06 87 75 31 24 ou 04 74 69 93 39
Beaujolais Villages / Julienas

Yvon Metras - vigneron

Bize - 69820 Vauxrenard
Tél : 04 74 60 03 47
Beaujolais, Fleurie, Moulin à Vent

En Pays Varnaudis

« En Pays Varnaudis » est une association loi 1901 dont l'objectif est de promouvoir le village de Vauxrenard tel que l'aiment ses habitants et leurs sympathisants. L'entretien et le balisage des chemins fait partie de sa mission.

L'association se concerta avec le conseil municipal et les associations du village qui animent divers groupes représentatifs de la population du village tels que ses jeunes, ses anciens, ses enfants de l'école et leurs parents, ses chasseurs, son syndicat viticole, sa communauté paroissiale, ses conscrits, sa bibliothèque, etc.

Le pays des Varnaudis se cherche. L'année 2016 a été déroutante. La génération des viticulteurs quadragénaires est confrontée à la survie de sa viticulture. Depuis plusieurs générations les viticulteurs de Vauxrenard ont prouvé leur qualité de cultivateurs et de vinificateurs. La société française et le commerce mondial leur demande d'être de bons commerçants, de bons gestionnaires administratifs (accroissement des règlements et des normes), d'augmenter leur rentabilité avec une consommation de vin qui décroît alors que dans les autres secteurs la consommation inconsidérée entraîne des gaspillages, de la pollution et l'épuisement des ressources naturelles de la planète dont paradoxalement la société exige la conservation. Il n'est pas facile de se retrouver dans ce pataquès.

La part de résidents s'accroît dans la population.

Un nouveau village apparaît où les jeunes veulent prendre leur place à bon escient car ils sont les garants de l'avenir.

En juin 2017 trop peu de réactions se sont manifestées suite à la création du site internet de l'association « en Pays Varnaudis. Un tel site est lourd à maintenir, il faut une forte motivation. Ce site doit conduire à l'action. Un débriefing sera fait avec les membres de l'association pour savoir comment orienter le contenu et la présentation du site, comment inciter les varnaudis à réagir de manière concertée. Les viticulteurs qui ont créé l'association il y a presque 30 ans sont moins nombreux et communiquent plus facilement au sein de leur activité et par leurs liens familiaux. Les autres manquent d'information et de projet commun. L'effort de recherche que proposent les jeunes est appréciable, il faut les soutenir.

L'année 2017 est une année de réflexion pour suivre pas à pas une évolution de la société varnaudis en cours de mutation. En janvier 2018 l'association devra définir son rôle avec la participation décisionnelle et active de membres appartenant à plusieurs générations et ayant différentes activités.

En Pays Varnaudis » n'est pas un comité des fêtes. La fête des conscrits contribue largement et efficacement aux aspects festif et relationnel du Pays.

Que vous soyez membre ou non de l'association, contactez Robert. Peillon si vous pensez à des orientations d'ordre sociétal souhaitables à conduire dans une ambiance festive.

Robert Peillon

La Grappe Beaujolaise

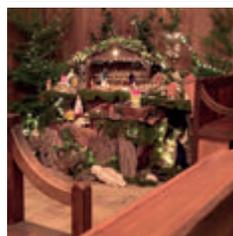
34 adhérents

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois, on marche ! Rendez vous à 13h30 sur la place cette activité est ouverte à tous, marche tranquille, avec découverte de sites sur Vauxrenard ou sur des communes voisines (souvent avec restaurant).

Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi, après midi détente à partir de 14h à la salle des fêtes (café, petits fours, belote, jeux, confection des fleurs pour les conscrits).

Au mois de juillet tournoi pétanque, belote avec Jullié, Emeringes, Vauxrenard.

Notre classique St Honoré avec un concours de pâtisserie maison toujours apprécié par le jury de professionnel et bien sur les convives.



Chorale FA SI LA Chanter

Animations 2017

Samedi 1er juillet : Concert à l'église de Vauxrenard au profit de la paroisse de ZORGHO : paroisse jumelée avec La Trinité en Beaujolais

Au programme :

1^{ère} partie : dirigée par Christine TRICHARD

2^{ème} partie : dirigée par Marc CHARVET (le nouveau chef de chœur)

3^{ème} partie : chansons françaises interprétées par 2 chanteuses accompagnées par Marc au clavier.

Le concert s'est terminé par un apéritif dînatoire

En préparation :

Fête de la lumière du 8 décembre : petit récital à l'église de Vauxrenard

Groupe de chant d'une vingtaine de personnes
Répétitions le vendredi de 18h30 à 20h

Pour tout renseignement, contacter Christine TRICHARD :
04 74 69 90 31 ou 06 31 30 64 69
christine.trichard@orange.fr



La Bibliothèque

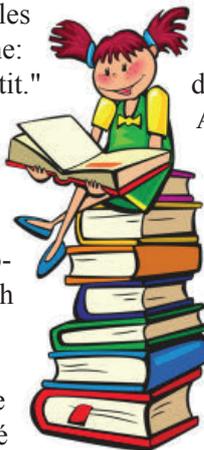
"Au festin de la lecture, on ne mange pas tous les livres avec le même appétit, au même rythme: avec celui-ci on pignoché et celui-là on l'engloutit."

Bernard PIVOT

Pas de grand changement pour l'année 2017.

L'ouverture supplémentaire du mercredi n'a pas été concluante et donc supprimée. La bibliothèque reste à votre disposition le samedi de 10h à 11h 30.

Pour la porte ouverte en mars , avec l'aide de quelques Varnaudis motivés, nous avons exposé



des photos de classe des années 50 à aujourd'hui.

Toujours du succès pour ces moments d'échange émaillés des souvenirs et anecdotes de chacun.

A cette occasion une nouvelle famille a rejoint le groupe des lecteurs.

Cette année, nous avons accueilli une vingtaine d'adultes et cinq enfants.

Pour finir, notre petite goutte d'eau, un livre pour enfants, l'histoire poétique de Perlette découvrant le cycle de l'eau sur terre.

*S. CANARD, M. GUINCHAY, M-F DESBROSSE,
C. PEILLON, G. CANARD*

Société de Chasse : La Montagnarde

A cet instant ; le bilan de la saison pour le petit gibier est faible, 3 lièvres et aucun lapin.

En ce qui concerne le chevreuil nous sommes en avance sur notre tableau de chasse par rapport aux deux dernières années et ce contrairement à ce que peuvent penser certaines personnes qui voudrait que l'on prélève seulement une dizaine de chevreuils sur notre commune.

Quand à la population de sangliers elle se porte bien, peut-être trop bien puis que 18 bêtes ont tuées à ce jour. La chasse c'est aussi l'entretien de notre commune puisqu'en 2017 nous avons effectué 117 heures de travaux pour reboucher les prairies et entretenir les chemins

Date à retenir :

19/01/2018 Assemblée générale

03/02/2018 Banquet des propriétaires

25/02/2018 Vente de Boudins et de Boulettes

21/07/2018 Soirée cuisse de Bœuf à la broche



Avenir Chaudières Franck Moret
Gaz - Fuel - Electrique
Entretien - Dépannage
Ramonage - Plomberie
Chauffage
Allée du Château
"Pizay" 69220 - St JEAN D'ARDIERES
Tél./fax : 04 74 69 64 21 Port : 06 89 99 51 64

Conscrits 2017

À l'ensemble de mes conscrits.

Chers toutes et tous.

Nous voilà bientôt au terme de cette année 2017 qui a mis notre classe à l'honneur.

J'ai trouvé en chacun de vous au travers du déroulé des cinq manifestations que nous avons organisé, de la motivation de l'expérience des idées mais aussi une cohésion qui nous ont porté de succès en succès.

Je remercie l'ensemble du village pour sa sympathie et sa générosité lors des tournées de brioches.

La sept bénéficie du dynamisme de sa jeunesse mais aussi de la maturité et la sagesse de ses aînés. Nous prenons maintenant le large pour 10 ans et souhaitons à la 8 une très belle année.

Il y aura toujours pour une semaine sept jours, pour notre terre sept continents et sept couleurs dans l'arc-en-ciel

Vive la 7.



La Fario de Changy

Société de pêche privée des villages de Vauxrenard, Emeringes et Chenas.

Rivières la Mauvaise et le ruisseau de Changy.

2017

Ouverture de la pêche : Samedi 11 mars

Fermeture : Dimanche 17 septembre

Compte-rendu de la pêche électrique du vendredi 30 juin 2017

La Mauvaise : le Chizot (sur 66 m)

• truitelles (éclosion en 2017) : 116

• truites : 28

Le ruisseau de Changy (sur 61 m)

• truites et truitelles : 189 (137 en 2016)

• goujon : 1

• écrevisse à pattes blanches : 1

Conclusion de la Fédération de pêche du Rhône :

Bons résultats : bonne population de truites et de truitelles (en augmentation par rapport à l'année dernière). L'eau reste fraîche malgré la sécheresse (la rivière est bien ombragée).

Pour tout renseignement, contacter Pascal Trichard :

04 74 69 90 31 ou pascal.trichard@orange.fr



AUFRAND

Didier

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE

Z.A. Des Gonnards
69840 JULIENAS Tél : 04 74 04 45 40

Transports & Combustibles

FAVREAU

Depuis 1920

Fioul domestique • Gasoil routier et non routier
Transport public de marchandises
Location de camions benne avec chauffeur

Z.A. Les Marcellins • 69910 Villié-Morgon • Tel. 04 74 04 23 82
www.favreaus.fr • E-mail : yannick.favreau04@orange.fr

Le Sou des Ecoles

Le sou des écoles d'Emeringes/Vauxrenard est une association qui a pour objectif principal de financer les activités des enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Actif depuis déjà de nombreuses années, le sou des écoles a notamment permis l'an dernier de financer une partie importante de la classe « péniche ». Les enfants de nos écoles ont passé trois jours à bord d'une péniche découvrant, entre autre chose, la faune et la flore de notre région ainsi que le passage d'une écluse. Afin que les enfants puissent continuer à profiter d'une classe transplantée tous les trois ans, il est important que cette association reste active à travers à la fois différentes demandes d'aides budgétaires et différentes manifestations. Parents et villageois sont alors invités à participer à ces quelques rassemblements que nous espérons toujours joyeux, conviviaux et qui nous permettent petits et grands de nous retrouver.

Cette année, les enfants de cycle 2 et 3 vont participer à une sortie théâtre que le sou des écoles va aider à financer. Pour ce faire, plusieurs manifestations...

La soirée Halloween (31 octobre 2017 à Emeringes) que nous espérons festive et effrayante !!!

Une vente de sapins (10 décembre 2017 à Emeringes), cette vente de sapins sera conjuguée avec la vente de fromages de la garderie des « petites mains » avec la mise en place d'une buvette commune.

Un concours de belote (6 janvier 2018 à Emeringes).

Le carnaval (à Vauxrenard), attention déguisements en tout genre et beaucoup de bruits à prévoir !!!

Une soirée paëlla (à Emeringes), afin de terminer cette année scolaire de manière sympathique.

En attendant de vous retrouver, nous vous transmettons nos salutations pour cette nouvelle année scolaire 2017/2018.

Le sou des écoles d'Emeringes/Vauxrenard : Rodolphe Kursch, Pierre Collard, Charlotte Valemberg, Claire Voluet, Sandrine Latrache, Eddy Planus, Alexandra Large, Sandra Veluire

Voici l'adresse mail du « sou des écoles » : lesoudemeringesvauxrenard@gmail.com



Le Restaurant Scolaire

L'année 2017 a vu un renouvellement complet du bureau du Restaurant Scolaire d'Emeringes – Vauxrenard.

La nouvelle équipe remercie la précédente pour le bon passage de témoin.

55 élèves sont inscrits cette année.

Ce service proposé aux familles est indispensable pour le maintien et le bon fonctionnement du système scolaire en milieu rural.

Pour cela, des activités viennent soutenir la vie de notre association, pour lesquelles nous vous attendons nombreux.

La Buvette du Rallye de Charbonnières, tenue chaque mois de juin conjointement avec l'équipe des Chasseurs de Vauxrenard, reste dans ce sens l'évènement phare de notre calendrier.

Nos perspectives pour l'année 2017-2018 :

- Une formation aux premiers secours du personnel est en projet.
- 2 repas thématiques sont également prévus pour agrémenter les programmes scolaires et donner un sens pédagogique au moment privilégié du repas des enfants.

- Continuer à apporter une qualité de service pour un prix optimisé.

L'équipe du Restaurant Scolaire vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2018.

Le Bureau



ENTREPRISE
DESIGAUD

PLAQUE DE PLÂTRE / ISOLATION
PEINTURE / DÉCORATION
SABLAGE / GOMMAGE / HYDROGOMMAGE

Jérémy DESIGAUD
06 72 84 09 34
contact@entreprisedesigaud.fr

Z.A. 96 rue des Cluseaux - 69220 LANCIE
Secrétariat : 04 37 55 47 66
www.entreprisedesigaud.fr

La Garderie

Troisième rentrée pour la garderie.

Cette année encore, les petites mains accueillent les enfants du RPI Émeringes / Vauxrenard tous les jours de 7h00 à 8h35 et de 16h15 à 18h30.

La garderie est un service nécessaire pour les parents, qui chaque année, sont de plus en plus nombreux à nous faire confiance.

Nous tenons à remercier nos bénévoles sans qui la garderie ne pourrait fonctionner. En effet, la PMI nous oblige la présence de deux personnes pour surveiller et animer ces temps périscolaires. Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, ne serait-ce que pour 1h par mois.

Cette année encore, plusieurs manifestations ponctueront l'année : vente de fromage en décembre, vente de plançons en mai et la brocante fin juin.

Ces manifestations prennent en charge une partie des frais occasionnés par l'emploi de la salariée, l'autre grosse partie

étant subventionnée par les deux communes que nous remercions sincèrement.

Le bureau de la garderie des petites mains.

Pour tous renseignements ou suggestions :
lagarderiendespetitesmains@gmail.com



La Fête des Mères

La fête des mères est un prétexte, car on fête toute l'année sa maman (Jean Gastaldi)

Le Samedi 27, veille de la Fête des mères, avec un immense plaisir notre Conseil Municipal a tenu à honorer comme chaque année, celles qui, nous n'avons pas besoin de le rappeler, dans les familles, sont depuis tous temps, dans toutes les civilisations, la figure la plus importante.

Le Maire a remercié l'assemblée de sa présence et a félicité les mamans pour leur dévouement et tout l'amour qu'elles donnent à leurs enfants. En soulignant qu'elles étaient, comme il se doit les reines de cette manifestation.

Après ce discours les élèves scolarisés à Vauxrenard ont présenté une série de petits sketches et tous les enfants ont chanté.

Ces acteurs et chanteurs en herbe ont mis tout leur cœur et toute leur ardeur dans ce spectacle et le résultat a été à la hauteur de leur enthousiasme.

Avant de partager le verre de l'amitié un cadeau a été offert aux mamans suivantes :

- Agathe PATISSIER : maman de Lilou PATISSIER née le 30/04/2016
- Laetitia LETORTU : maman de Lise LETORTU née le 23/09/2016
- Emilie NICOLOSI : maman de Evan GULGILMINOTTI né le 20/11/2016
- Virginie MARTIN : maman de Coline LALLEMAND née le 21/11/2016

Puis les enfants ont aussi distribué un pot de muffler à chaque maman.

Ce fut un moment chaleureux qui a laissé un souvenir marqué par la joie des enfants... qui parlent, déjà, de la prochaine fête des Mères !

Je conclurai en utilisant la belle citation d'Henri Bernardin de St Pierre :

«Les femmes sont les fleurs de la vie, comme les enfants en sont les fruits »

Patricia SALANSON

The advertisement for CPS Climatic features a logo on the left consisting of a stylized 'C' and 'S' in red and blue, with the text 'CPS Climatic' written vertically. The main text on the right reads 'CPS Climatic' in large white letters, followed by 'Chauffage • Plomberie • Sanitaire • Energies Renouvelables'. Below this, the address 'ZA Les Combes - 69820 FLEURIE' and phone/fax numbers 'Tél. 04 74 04 10 89 - Fax 04 74 69 80 76' are listed, along with the email 'contact@cpsclimatic.com' and the website 'www.cpsclimatic.com'. On the bottom right, there are logos for 'RGE' and 'QUALIBAT'.

Calendrier 2018

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu
6 Janvier	Belote	Sou des Ecoles	Emeringes
12 Janvier	Vœux du Maire	Conseil Municipal	Vauxrenard
19 Janvier	Assemblée générale	Société de Chasse	Vauxrenard
20 Janvier	Repas des aînés	CCAS	Vauxrenard
26 Janvier	Dégustation de la St Vincent	Syndicat viticole	Vauxrenard
03 Février	Banquet des propriétaires	Société de Chasse	Vauxrenard
25 Février	Vente de Boudins et de Boulettes	Société de Chasse	Vauxrenard
10 Mars	Carnaval	Sou des Ecoles	Vauxrenard
17 Mars	Vente de chocolats	Garderie des Petites Mains	Emeringes
20 et 21 Avril	Rallye de Charbonnières	ASA du Rhône	Vauxrenard
8 Mai	Vente de plançons	Garderie des Petites Mains	Vauxrenard
8 Mai	Commémoration du centenaire de la Victoire	Conseil Municipal	Vauxrenard
26 Mai	Soirée Fête des Mères samedi	Conseil Municipal	Vauxrenard
24 Juin	Brocante	Garderie des Petites Mains	Vauxrenard
21 Juillet	Soirée cuisse de Boeuf à la broche	Société de Chasse	Vauxrenard
31 Octobre	Halloween	Sou des Ecoles	Vauxrenard
11 Novembre	Armistice	Conseil Municipal	Vauxrenard

VACANCES SCOLAIRES

Vacances d'hiver

du 10/2 /2018 au 25/2/2018

Vacances de Printemps

du 7/4/2018 au 21/4/2018

Vacances d'été

du 7/7/2018 au 31/08/2018

Chape fluide - Carrelage - Faïences

Béton ciré

15, impasse de l'Ardières - Z.A. des Treilles
69430 QUINCIÉ EN BEAUJOLAIS
berthelie.roger@wanadoo.fr



tél. **04 74 04 81 61**
port. 06 80 30 98 86

Roger
ERTHELIER

SAS ÉLECTRICITÉ PEYNET

- NEUF
- RÉNOVATION
- CHAUFFAGE
- ALARME



Les Deschamps
69840 CHÉNAS
☎ 03 85 36 73 25
fax 03 85 33 84 92

Jean-Pierre PEYNET
jean-pierre.peynet@wanadoo.fr



Construction Métallique
Métallerie
Menuiserie Aluminium

ENTREPRISE TÊTE S.A.S.

Tél. **04 74 04 43 37**

Fax 04.74.04.47.11

E-mail : ent.tete@gmail.com

Les Poupets - 69840 JULIENAS

Numéros utiles

POLICE 17

SAMU 15

POMPIERS 18

TOUTES URGENCES
Numéro prioritaire, européen
et fonctionne avec mobiles et fixes **112**

SMS ou FAX
Pour les personnes ayant
des difficultés à parler ou à entendre **114**

Mairie de Vauxrenard	04 74 69 92 13	mairie@vauxrenard.fr
Ecole de Vauxrenard	04 74 69 93 27	
Restaurant scolaire	04 74 69 97 39	
Bibliothèque de Vauxrenard	04 74 69 97 39	
Gendarmerie Beaujeu	04 74 04 84 31	
Gendarmerie de Fleurie	17	
Sous Préfecture de Villefranche –S-S	08 21 80 30 69	04 72 61 60 41
Tribunal de grande instance de Villefranche	04 74 65 63 63	
Tribunal d'instance et de police de Villefranche sur Saône	04 74 65 63 63	
Trésorerie de Beaujeu	04 74 04 80 84	
Centre des impôts de Villefranche sur Saône	04 74 65 72 30	
Maison du Rhône-Beaujeu	04 74 69 51 63	
Office du Tourisme Beaujeu	04 74 69 22 88	
Office du Tourisme Fleurie	04 74 69 85 32	
CCSB	04 74 66 35 98	
ERDF dépannage	09 75 67 50 69	
Maison Médicale de Garde –Belleville	04 72 33 00 33	
Centre antipoison de Lyon	04 72 11 69 11	
Pôle Emploi Belleville	39 49	
Permanence Mission Locale Avenir Jeunes à Belleville	04 74 02 91 50	
Centre du Rhône d'Information et d'action Sociale		www.criasv.asso.fr
ALLÔ SERVICE PUBLIC	39 39	www.service-public.fr
CRAM (sur RDV)	04 72 91 90 63	
Paroisse : s'adresser à Villié Morgon	04 74 04 23 46	
Nouveau correspondant du Progrès :		
Jean-Claude LAGARDETTE	06 85 95 37 95	j.lagardette@free.fr
Correspondant du PATRIOTE :		
Jean Pierre Gaillot	06 08 52 45 24	p.gaillot@gmail.com
Chantal Guignier, déléguée MSA	06 72 36 61 00	ch.guignier@gmail.com

Gîtes d'Etapes et Ruraux

GÎTES RURAUX

Didier et Marieke CANARD

capacité 6 personnes

Les Bourrons

1 gîte rural, 6 personnes, 3 épis.

A louer pour un weekend, quelques jours ou une semaine.

Possibilité de dégustation. Réservation par gîtes de France ou nous contacter.

Marc et Antonietta Savoye

Gîte rural ouvert depuis 2006.

Gîte 2 épis "Gîte de France"

Capacité 4 personnes

A Bellecombe

GÎTES DE GROUPE

Marc et Myriam CANARD

capacité 14 personnes

Voluet

Bernard et Marie MATHIEU

capacité 13 personnes

Moulin du Prince

CHAMBRES D'HÔTE EN MAISON INDIVIDUELLE

Patrick et Odile LE BOURLAY

3 Chambres - 6 personnes maxi

Forétal

Jacques et Marie Thérèse PERRAUD

2 Chambres - 4 personnes Maxi

Forétal

En plus de nos chambres d'hôtes nous avons un gîte d'étape et de groupes

Informations et Rappels

ORDURES MENAGERES

Pour améliorer le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères et protéger notre environnement, de nombreuses familles utilisent déjà des containers. Il serait souhaitable que l'utilisation de ces containers se généralise.

La collecte des ordures se fait le mardi matin, il est donc conseillé de sortir les poubelles la veille.

Avis de recherche : Enlevé à l'affection des siens un container poubelle a disparu de la carrière en même temps que 2 jeunes plants d'ornement ...

DECHETERIE

La CCSB possède :

- une déchèterie à Juliéas, Zone artisanale des Gonnards ouverte le lundi de 14h à 18h et le Samedi de 8h à 12h
- une déchèterie à Villié-Morgon ouverte le mardi de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h
- Il y a aussi une grande déchèterie à Belleville et une déchèterie à St Didier sur Beaujeu
- Depuis le 1er Juillet 2015 pour accéder aux déchèteries une carte est nécessaire. Adressez-vous à la Mairie pour l'obtenir.



PROPRETÉ DU VILLAGE :

- Les déjections restent nombreuses sur la voie publique et dans les espaces privés.

Il y a un lien direct avec la divagation. Le danger de glissade, chute et contamination est une réalité comme le non-respect de l'hygiène et de la propreté de notre commune. Faites un effort !



STATIONNEMENT ET VITESSE

L'aménagement du village a permis de faire des nouveaux trottoirs, qui n'ont pas vocation d'être des places de stationnement. Le parking devant la salle des fêtes, celui situé sur le côté de l'église ainsi que le parking de l'ancienne Poste sont faits pour accueillir les véhicules des habitants du village vivant à proximité. Stationner sur les trottoirs empêche le déplacement des piétons et crée un danger pour les véhicules qui circulent.

PASSAGE PIETON

Nous vous remercions de respecter le passage pour piéton devant l'école en ralentissant et en ne stationnant pas sur les trottoirs de chaque côté. Lors de la traversée du bourg adaptez une vitesse raisonnable pour la sécurité de tous. Idéalement 30 km/h.

Le stationnement sur le parking en dessous de la cour d'école est réservé en priorité au personnel du restaurant scolaire, de l'école et des locataires de la mairie.

POINT APPORT VOLONTAIRE

Des nouveaux containers ont remplacé les anciens.

Il est rappelé à chacun :

- De ne pas laisser les cartons vides à côté des containers
- Lorsque les containers sont pleins sur le site, de se rendre sur un

autre.

De signaler à la Mairie lors que les containers sont pleins.

PERSONNES ÂGÉES

Le Centre du Rhône d'Information et d'Action Sociale (CRIAS) dispose d'un site internet :

- www.criasmv.asso.fr dans lequel les retraités et les personnes âgées trouveront toutes les informations utiles les concernant.

- L'Association Intercommunale d'Aide aux Personnes Agées et Soins à Domicile intervient régulièrement sur la commune. Elle peut être contactée au Tél : 04 74 69 27 72.

Adresse : Quartier Sainte Angèle 69430 Beaujeu.

Elle dispose d'un site internet : www.aideetsoinsbeaujeu.fr

- AZUR SENIOR – aide au maintien à domicile : Place de l'Eglise 69820 Fleurie, tel : 04 74 62 88 78

Fax 04 74 03 76 38 Courriel : azur-senior@orange.fr

- L'Allocation personnalisée d'Autonomie est gérée par le Conseil Général du Rhône du Canton de Beaujeu.

tel : 04 74 69 51 63

Adresse : Quartier Sainte Angèle 69430 Beaujeu.

AUX NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité invite les personnes nouvellement installées dans la commune à venir se présenter au secrétariat de la Mairie aux heures habituelles afin de se faire connaître et de se faire inscrire éventuellement sur les listes électorales.

Le secrétariat de la Mairie sera en mesure, le cas échéant, de donner l'adresse des nouveaux arrivants aux différents service (dépannage, livraison ...) qui ont des difficultés à trouver les bonnes adresses.

DÉCLARATION DE BUVETTE

Les demandes de déclaration de buvette sont à déposer 10 jours avant la manifestation en Mairie.

ASSOCIATIONS

Il est rappelé que toute association (type loi 1901) et réputée telle, doit être dotée d'éléments validés et à jour par les services compétents de la sous-préfecture. Il est conseillé de déposer un exemplaire des statuts en Mairie. Il est aussi rappelé que toute association peut faire l'objet d'un contrôle fiscal et qu'il peut être demandé des comptes à toute association subventionnée par la Mairie.

Les membres d'une association peuvent décider de sa dissolution. Son patrimoine ne peut pas être partagé entre ses membres. Les opérations de liquidation et de déclaration sont obligatoires auprès de la préfecture au greffe des associations...

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Notre commune n'a plus le droit de recevoir des dossiers de demande de carte nationale d'identité depuis le mois de juin Seules, 36 communes et villes du département du Rhône sont habilitées à recevoir sur rendez- vous par les usagers les demandes de carte nationale d'identité et de passeport.

Pour notre secteur il y a les mairies de Beaujeu et Belleville et dans le département de Saône et Loire, les mairies de Crèches-sur-Saône et Mâcon.

Une nouvelle plateforme logistique

Nouvelle plateforme logistique haute qualité environnementale sur Belleville

Sur le parc d'activités économiques Lybertec, le long de la voie ferrée, le chantier de construction de la plateforme logistique France Sud-Est pour la société néerlandaise ACTION est en cours, sur un terrain de plus de 12 hectares (soit l'équivalent de 17 terrains de football !).

D'une surface au sol de 60 000 m² (70 000 développés dont 2 700 m² de bureaux), le bâtiment accueillera plus de 500 employés chaque jour d'ici fin 2020 (250 dès cet automne).

Ce centre de distribution, implanté stratégiquement au nord de Lyon sur Belleville, a vocation à alimenter 180 magasins ACTION en développement sur le quart Sud-Est.

Cette société, distributeur non alimentaire à la plus forte croissance en Europe, a dépassé les 1 000 magasins (dont plus de 300 en France) avec une présence aux Pays-Bas, au Benelux, en France, en Allemagne, en Autriche et en



Pologne.

Le bâtiment sera certifié BREEAM (label international garant d'une excellente performance environnementale de la construction), au sein du parc d'activités Lybertec certifié, lui, ISO 14001. Le terrain a été cédé à l'investisseur promoteur BARJANE, société également certifiée

(ISO 14001, ISO 26000/LUCIE, RICS) et reconnue pour ses actions en faveur du développement durable.

Une toiture équipée d'une importante centrale solaire

Lauréat du dernier appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie, BARJANE développera en toiture du bâtiment une centrale solaire d'une puissance de 4 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 1 600 personnes. Dotée de panneaux photovoltaïques à haut rendement, il s'agira de la plus importante installation réalisée sur un bâtiment en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le chantier est en cours, jusque l'été 2018.



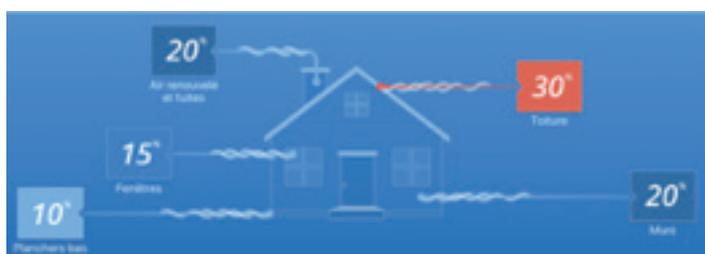
Comprendre la Prime Isolation

Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.



Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans

- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants:

Nombre de personnes composant le ménage	Habitation en Province	Habitation en Ile de France
1	14 308€	19 308€
2	20 925€	29 066€
3	25 166€	34 906€
4	29 400€	40 758€
5	33 652€	46 630€
Par personne supplémentaire	4 241€	5 860€

La Prime Isolation: Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le coup de pouce économies d'énergie, la prime isolation ou encore le CITE. De même l'Anah ou Agence nationale de l'habitat, propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le CITE devait être arrêté, mais l'état français a décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2017, il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.

FOLTZ jessie

plâtrerie
peinture
décoration
patines

La Treille • 69820 Fleurie
Tél. 04 74 69 81 72 • 06 11 22 41 48
foltzjessie@gmail.com

A.I.A.S.A.D.

Association Intercommunale d'Aide et de Soins à Domicile :

LE SENS DU SERVICE ET DE LA PROXIMITÉ

Accompagner à domicile, au quotidien, 7 jours sur 7, les personnes rendues dépendantes par l'âge, la maladie ou le handicap : telle est la mission poursuivie par l'Association qui semble n'avoir jamais été autant en phase avec l'actualité.

L'allongement de la durée de la vie et l'accroissement des situations de dépendance conduisent à la multiplication des souhaits de prises en charge à domicile, qui plus est la loi Santé contribue à cet accroissement puisqu'elle a augmenté les plans d'aide des personnes les plus dépendantes.

Sur notre secteur intercommunal, l'activité s'est également considérablement développée en termes géographiques, puisque le périmètre couvert par les équipes d'aide et de soins de l'AIASAD s'étend sur quarante six-communes au total. Créée en 1975 pour répondre à une Demande modeste, l'A.I.A.S.A.D. accompagne aujourd'hui 600 usagers.

Soucieuse d'apporter une réponse pertinente aux préoccupations de ses usagers, l'association a intégré au fil des années de nouvelles activités. L'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) demeure à cet égard particulièrement novatrice : elle autorise une prise en charge adaptée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles de la mémoire.

Dans toutes les situations moins spécifiques dans lesquelles les personnes âgées dépendantes, handicapées ou malades ont néanmoins besoin d'être soutenues au quotidien, le service d'aide et d'accompagnement à domicile, le service de soins infirmiers à domicile, complétés par le portage de repas, articulent une offre globale et coordonnée. Certifiée par AFNOR depuis 2009, l'AIASAD garantit des prestations individualisées dans le respect des normes de la marque N.F. « services aux personnes à domicile » et le contrôle régulier par un organisme indépendant. L'aide et les soins à domicile sont devenus des métiers à part entière : des métiers qui recrutent puisque l'association, qui emploie aujourd'hui une centaine de salariés, est en recherche permanente de personnel.

Dans une optique d'amélioration des services rendus, l'AIASAD s'inscrit également dans une dynamique continue de professionnalisation, avec une vision des ressources humaines qui ne se limite pas à l'embauche mais s'accompagne d'opportunités de formation.

Les services proposés par l'A.I.A.S.A.D. sont soit pris en charge par l'Assurance Maladie pour le soin par exemple, soit font l'objet d'une facturation NETTE, selon un devis établi au préalable et SANS SURCÔÛT de déplacement ou d'intervention les dimanches et jours fériés.

Voici les données chiffrées qui correspondent à votre commune :
Du 1er janvier au 30 septembre 2015

	Ensemble de l'activité	dont VAUXRENARD
Service de soins :		
Personnes soignées :	120	1
Service ESAD :		
Personnes prises en Charge :	61	0
Aide ménagère :		
Heures réalisées :	44 850	827
Personnes aidées :	319	8
Portage de repas :		
Repas livrés	9 057	
Personnes ou familles Servies	75	0
Nombre de Salariées	89	1



HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 & de 14h00 à 17h30

Tél : 04 74 69 27 72

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur automatique est à votre disposition

Aide: aiasad.beaujeu@wanadoo.fr

Soins: aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site:

<http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/>

ADMR du Canton de Beaujeu



**Besoin d'un coup de main, avec l'ADMR
c'est possible... !**

L'association ADMR du Canton de BEAUJEU intervient auprès de différents publics et propose des solutions à chaque situation (grossesse, hospitalisation, décès, situation familiale difficile). Elle est dotée de professionnels qualifiés et capables de vous secondar. Cette association est gérée par un conseil d'administration composé de 9 bénévoles et d'une salariée administrative.



Les techniciennes de l'intervention sociale et familiale (TISF) et les auxiliaires de vie sociale (AVS) participent aux tâches de la vie quotidienne (ménage, repassage, aide aux repas..), l'accompagnement et à l'éducation des enfants, aident pour les démarches administratives, accompagnent les familles monoparentales lors de la reprise d'un emploi ou d'une formation.

L'association propose de la garde d'enfants à domicile régulièrement ou ponctuellement.

Pour permettre aux personnes âgées de se sentir bien chez elles, nous proposons de les accompagner dans leur quotidien et dans leurs sorties (ménage, préparation des repas, aide pour les courses).

Mais aussi, pour toute personne en activité qui désire se ménager un peu, a la possibilité de nous faire appel pour les tâches ménagères.

Ces interventions peuvent être prises en charge par différents organismes (CAF, Conseil Général, MSA, et autres régimes particuliers). Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% des sommes restantes à votre charge.



En 2016, l'association a réalisé un total de 10 289 heures auprès de 108 bénéficiaires, dont 1210 heures sur la commune de QUINCIE DE BEAUJOLAIS auprès de 4 familles et 19 personnes âgées.

ADMR DU CANTON DE BEAUJEU

4, Rue des Ecoles - 69430 LANTIGNIE

Tél : 04 74 04 87 92

Mail : admr.beaujeu@fede69admr.org

Heures d'ouverture :

9H00/12H00 – 13H00/16H00 le lundi, mardi et jeudi

9H00/12H00 le mercredi et vendredi



Du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 l'ADMR a effectué 10 680 heures chez 180 bénéficiaires dont 174 heures chez 4 bénéficiaires (2 personnes âgées, 1 personne handicapée, 1 garde d'enfant) pour la Commune de Vauxrenard.

Cocon Floral
Tél. 09 81 10 99 22
Port. 07 64 07 54 23
coconfloral@gmail.com
Rue des Vendanges
69820 FLEURIE
Artisan Fleuriste

Yves JANIN
Un artisan à votre service
Maintenance et Vente d'Extincteurs
Le Vivier - 69820 FLEURIE
06.01.88.67.39 et 04.74.69.83.54
yves.janin@cegetel.net
Certifié APSAD & NF Service - Certificat n° 597/13/04-285

Le réseau « Villages d'Accueil en Beaujolais »

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le séminaire « villages d'accueil » et l'expérimentation dans les villages Le 25 mars à Grandris, cette rencontre inédite proposée à l'ensemble des 52 villages d'accueil du Beaujolais, a permis de travailler en ateliers thématiques pour co-construire des propositions afin de soutenir les comités villages dans leur travail : veille sur les opportunités d'installation (reprise de commerces, locaux vides...), sensibilisation et mobilisation des habitants, repérage et accueil des nouveaux arrivants.

Ces propositions sont maintenant expérimentées "sur le terrain" par des villages pilotes, afin de créer de nouveaux outils qui pourront être utilisés ensuite par l'ensemble du réseau "villages d'accueil".

Par exemple, animer un stand «village d'accueil» dans le forum des associations, monter un pot d'accueil des « dormants » dans les communes...



le séminaire « villages d'accueil » en mars à Grandris

Entrée de 11 villages de l'agglomération de Villefranche dans la démarche ! 11 communes dans le vignoble à l'ouest de Villefranche sont devenues « villages d'accueil » cette année. Les villages membres ont constitué leurs « comités villages » et travaillé sur leurs offres d'installation avec l'aide d'un stagiaire. Elles sont en cours de publication sur le site Internet.

Le partenariat avec les acteurs de l'accompagnement dans la métropole de Lyon

L'expérience a montré qu'une grande majorité des citoyens venant s'installer sur notre territoire arrivent de Lyon ! Avec d'autres territoires de la Région, nous avons commencé à créer des liens avec des structures qui accompagnent les porteurs de projet sur la métropole, pour les sensibiliser aux opportunités d'installation en milieu rural, afin qu'ils puissent mieux orienter vers nous les personnes qui sont dans cette démarche de quitter la ville !

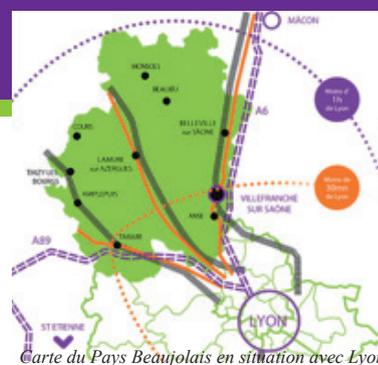
Le salon des entrepreneurs en juin à Lyon

Le stand « entrepreneurs, mettez-vous au vert », co-animé avec 10 territoires ruraux de la Région Rhône-Alpes, nous a permis de rencontrer 80 créateurs d'entreprises, dont une quinzaine souhaitant



le stand « entrepreneurs, mettez-vous au vert ! » avec les élus des territoires venus nous rencontrer.

s'installer en Beaujolais ! Nous avons également animé 2 ateliers sur l'entrepreneuriat en milieu rural sur le salon.



QUI S'EST INSTALLÉ CETTE ANNÉE

En 2017, il y a eu une grosse vingtaine d'installations sur le Beaujolais dans le cadre de ce programme. En voici quelques exemples :

- Plusieurs reprises de bar-restaurant, épicerie ou commerce de proximité dans les villages
- Des lieux d'accueil touristique, dont une ferme qui deviendra un gîte dans la vallée d'Azergues, un château transformé en lieu de réception côté vignoble.
- Un lieu de formation à l'auto-rénovation dans le Beaujolais vert
- Une famille de parisien, dont lui est menuisier s'installe dans la Vallée d'Azergues
- Une activité de maraîchage biologique dans le Haut Beaujolais
- Des activités créatives et d'animation qui sont proposées dans les restaurants, médiathèque, côté vignoble

LE SITE INTERNET www.beaujolais-vertvotreavenir.com présente toutes les offres de reprises et les opportunités d'installation du territoire (rubrique « mon projet professionnel »), l'accompagnement proposé (rubrique « notre accompagnement »), toutes les fiches des villages d'accueil (rubrique « installer ma famille ») et bien sûr une présentation de notre territoire (rubrique « découvrir le territoire »). N'hésitez pas à le consulter et à le faire connaître autour de vous !

PROPRIÉTAIRES, HABITANTS : VOUS ÊTES LES PREMIERS AMBASSADEURS DU VILLAGE !

Si vous êtes propriétaire d'un commerce, d'une entreprise ou d'un bien immobilier que vous souhaitez vendre ou louer, il est possible de le promouvoir gratuitement sur le site Internet. Vous pouvez également être accompagné pour la cession et la reprise de l'activité par l'équipe de professionnels de « beaujolais vert votre avenir ». Vous contribuerez ainsi à « garder en vie » notre village en permettant d'accueillir de nouvelles activités et de nouvelles familles !

Habitants, si vous connaissez autour de vous des personnes qui ont un projet et qui aimeraient être accompagnées, n'hésitez pas à lui transmettre les infos et contact ci-dessous !

Dans tous les cas, rapprochez-vous du comité village ou de la mairie.

PLUS D'INFOS

Mail : contact@beaujolais-vertvotreavenir.com

Tel : 09 60 01 96 60

Site : www.beaujolais-vertvotreavenir.com

L'eau à Vauxrenard

Avec ses pentes ses coteaux, comme ses cultures, ses bois, son habitat éparse, notre commune est soumise aux aléas météorologiques et à l'impact de l'eau sous toute ses formes.

La neige nous fait parfois souci, de moins en moins de par l'importance des chutes, sommes toutes faibles, que par l'effet congère entre deux passages du tracteur chasse neige de Nicolas Canard.

Le verglas fréquent est toujours redouté, les pluies parfois torrentielles ravinent chemins et cultures, les pluies fines perturbent nos sorties en plein air, le brouillard nous fait frissonner. Sans élaborer plus avant sur la grêle tant redoutée chez nous...

Tous ces éléments sont pourtant essentiels à l'approvisionnement de nos cours d'eau, de nos sources et de nos nappes phréatiques. Si aujourd'hui l'alimentation domestique est principalement assurée par un réseau alimenté en eau de Saône, nombreux sont ceux qui utilisent encore puits et autres captages pour leur approvisionnement principal ou complémentaire.

Il faut une sécheresse comme cette année pour percevoir l'impact réel à Vauxrenard de ce déficit en eau.

Autrefois le cycle de l'eau était plus court et encore plus essentiel. Pas de pompage en Saône ! Les cours d'eau ont été une ressource directement pour un usage domestique, mais aussi pour l'élevage, les cultures, l'irrigation, le trempage du chanvre et pour l'énergie produite grâce aux moulins.

Vous trouverez ci-après un article documenté, enrichissant et très intéressant sur nos anciens moulins. Les connaissiez-vous tous ? Bonne lecture !

Sixte DENUËLLE

Les moulins au fil de l'eau...

Cultiver des céréales, moudre le grain et cuire le pain sont trois activités essentielles à la vie des hommes depuis des milliers d'années. Il est assez facile de cultiver des céréales un peu partout en France : blé dans les terres les plus riches sinon seigle, épeautre ou méteil (mélange de blé et de seigle) dans les terrains plus pauvres. Cuire le pain dans un four qu'il soit banal (partagé entre plusieurs familles) ou privé, était également une activité largement partagée dans la population à une époque où le boulanger n'existait pas encore. Par contre, moudre la farine n'était pas aussi aisé. Cela nécessitait de disposer d'une force motrice suffisante pour faire tourner de grosses meules en pierre. Dans les contrées plates ou dépourvues de rivières, c'était le vent qui animait le moulin à farine, alors que dans les régions disposant de ruisseaux c'était l'eau qui constituait la source motrice. Cette dernière était privilégiée, car plus facile à dompter que le vent avec ses aléas météorologiques. Par contre, dans un cas comme dans l'autre, il fallait transporter grains et farines de la ferme au moulin. Les moyens de transport étant très lents, en général à dos d'âne ou dans un chariot tiré par des bœufs, il importait donc que les moulins fussent nombreux et largement répartis sur le territoire communal.

Ainsi, sur la commune de Vauxrenard et dans sa proche banlieue ne dénombrerait-on au 19^{ème} siècle, pas moins de 5 moulins au fil de l'eau. Ils étaient placés sur les deux ruisseaux qui drainent la commune : au nord le ruisseau de Changy qui prend sa source dans la montagne de Fontmartin, et au sud la Mauvaise qui naît dans les bois au-dessus de Vareille. Ces deux rivières se rejoignent sur la commune d'Émeringes, à la limite de Vauxrenard au lieu-dit le Moulin-Combiere.

La carte de Cassini (fin du 18^{ème} siècle) mentionne seulement 4 moulins : le Monneret, Bize, Bellecombe et les Roches alors que le cadastre de 1823 en mentionne un de plus, celui du Chizot sur la rivière de Changy. Ainsi, en suivant le fil de la Mauvaise on rencontrait tout d'abord le

Moulin du Prince (le Monneret), puis le Moulin de Bize et le Moulin des Combiere au lieu-dit actuel de Bellecombe. Sur la rivière de Changy était cis le Moulin du Chizot, suivi du Moulin des Roches, aujourd'hui rebaptisé Mouli-Combiere.

Chacun de ces moulins était aménagé sur le même modèle. En amont du ruisseau, parfois assez loin, se situe la prise d'eau avec une vanne d'alimentation suivie d'un bief, long canal qui conduit selon une pente très faible l'eau jusqu'à la réserve. À l'extrémité de la réserve, dont le volume est suffisant pour accumuler l'eau durant la nuit, se situe le béal ou canal d'amenée à la roue du moulin. L'eau, dont le débit est régulé par une vanne manuelle arrive par le haut de la roue à auges qui mesure aux environs de 3 m de diamètre pour des hauteurs de chute allant de 3,5 à plus de 10 mètres. Lorsque la hauteur de chute était importante, plusieurs roues se succédaient les unes en dessous des autres. Le moulin de Bize comportait ainsi 3 roues sur une hauteur de chute totale de 10,25 mètres. L'eau une fois turbinée, rejoignait le cours normal de la rivière par un canal de décharge. La puissance des moulins était exprimée en chevaux-vapeur (CV). Elle dépendait de la hauteur de la chute et du débit de la rivière. Le moulin du Prince disposait d'environ 3 CV de puissance brute alors que celui de Bize dépassait les 27 CV. Certains moulins combinaient plusieurs activités, comme par exemple le moulin de Bize ou celui du Chizot qui disposaient d'une meule à farine et d'une meule à huile pour écraser les noix et autres graines oléagineuses.

Le fonctionnement du moulin n'était pas continu. Le débit de la rivière étant insuffisant pour mouvoir seul la roue, il était nécessaire de remplir la réserve pendant la nuit afin d'avoir suffisamment d'eau pour moudre la journée. De ce fait, le fonctionnement du moulin perturbait fortement le cours du ruisseau et les moulins successifs devaient s'entendre pour utiliser équitablement le débit de l'eau. Durant l'été, d'avril à juillet, les moulins étaient « mis au chômage » durant 4 mois afin de permettre l'irrigation normale des champs, qui était très importante à cette époque.

Infos Pratiques

Voici quelques caractéristiques concernant chacun de ces moulins.

Le Moulin du Prince

Ce moulin est le plus en aval sur la Mauvaise, situé au lieu-dit le Monerey, puis le Moneret et le Moulin du Prince, nom de la localité actuelle. Il est présent sur la carte de Cassini (1780) et date donc d'avant la Révolution. Il possédait une paire de meules à grains avec une hauteur de chute de 3,4 m. La puissance utile de la roue était de 1,9 CV pour 3,17 CV brutes à la chute. Une partie de la réserve est encore visible dans la ferme du Moulin du Prince appartenant à Bernard Mathieu. Les ruines du moulin sont pratiquement effacées.

Le moulin de Bise

C'est le moulin le plus important avec 3 roues en cascade et deux activités : farine et huile. La force développée est de 16,5 CV pour 27,5 CV brutes à la chute dont la hauteur est de 10,25 m. C'est le seul moulin dont la réserve soit toujours en eau. Les ruines des moulins sont également peu visibles, mais identifiables. Le moulin à farine s'est arrêté dans les années 1930. La réserve a également servi à alimenter une scierie avant que la roue ne soit remplacée par une chaudière à vapeur, puis un moteur électrique. Je me souviens y avoir travaillé avec mon grand-père jusque dans les années 1960.

Le moulin Combiér

Ce moulin était situé au lieu-dit de Bellecombe, près de l'habitation de Marc Savoye (qu'il ne faut pas le confondre avec le Moulin-Combiér actuel situé plus bas sur la Mauvaise). Très peu de traces restent de ce moulin qui développait une puissance de 5,66 CV sur les 9,44 CV brutes de la chute dont la hauteur était de 4,4 m. Datant d'avant la révo-

lution, il possédait une seule paire de meules. A l'emplacement de la réserve d'eau sont aujourd'hui plantés des peupliers.

Le moulin du Chizot

Situé sur la rivière de Changy, au-dessous du hameau actuel du Chizot, au bas du chemin qui va de la Croix Barraud à Émeringes. Non mentionné sur la carte de Cassini, il a dû être mis en service seulement au début du 19^{ème} siècle. Il développait une puissance de 7,8 CV sur les 13 CV brutes de la chute dont la hauteur était de 5 m. L'ensemble comprenait deux moulins : farine et huile, bien visibles sur les cartes du cadastre de 1823. L'emplacement de la réserve d'eau est toujours bien identifiable ainsi que le canal d'alimentation qui prenait sa source en amont du petit pont de Torchin.

Le moulin des Roches

Aujourd'hui dénommé « Moulin-Combiér », ce moulin est situé sur la commune d'Émeringes, à la jonction entre la Mauvaise et la rivière de Changy. Sa réserve est importante et toujours en état de fonctionner. La vanne d'alimentation du bief est située sur la rivière de Changy - et non sur la mauvaise comme mentionné sur la carte de Cassini - juste après le pont au passage de la rivière au bas de la route du Chizot à Émeringes. La réserve a été récemment (années 1960) utilisée comme bassin d'élevage pour des truites. En dehors des meules, il ne reste pas de trace de ce Moulin.

Daniel Mathieu

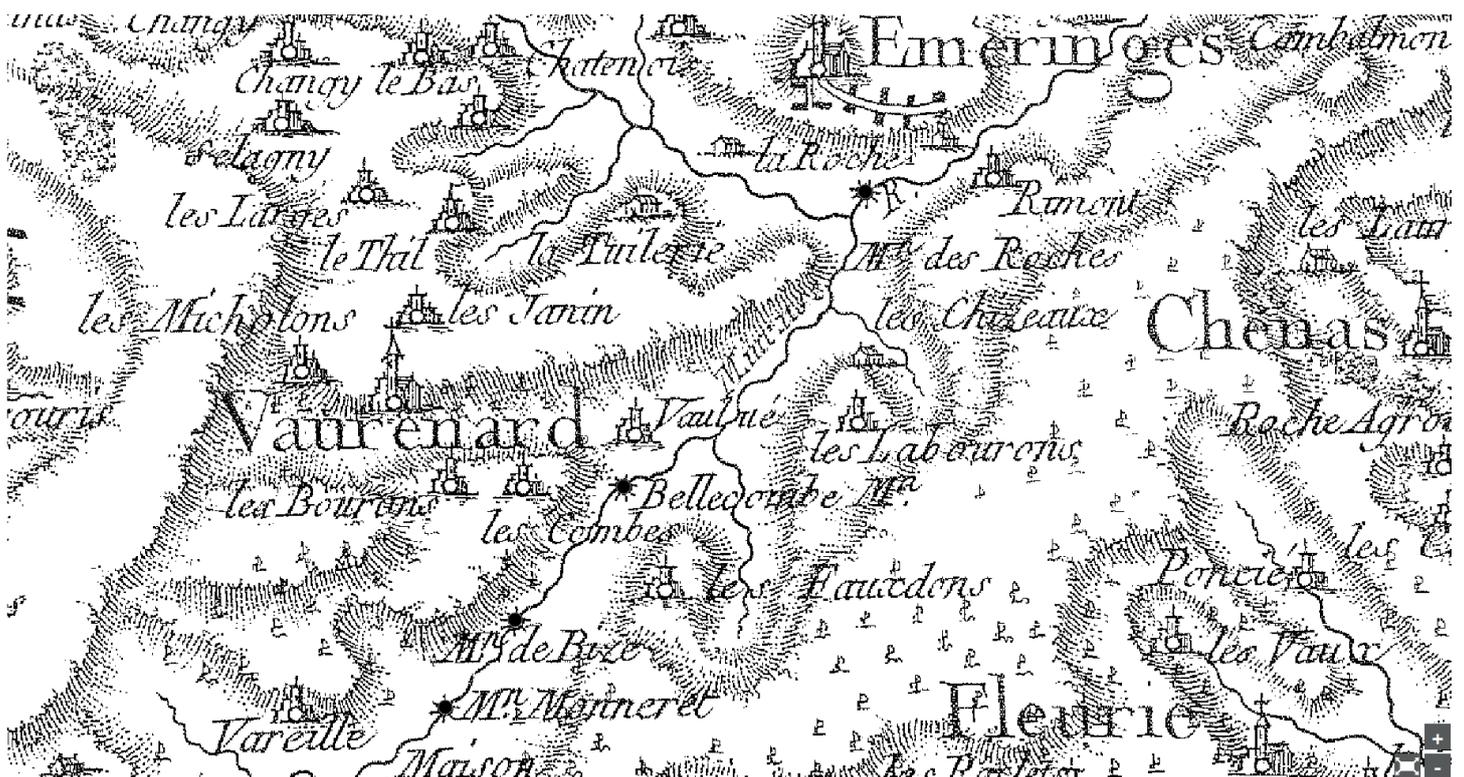
Sources des données :

Cartographie : carte de Cassini ; cadastre de 1823 et carte IGN 1/25 000

Archives départementales du Rhône (dépouillées par Jean-Paul Léos) :

1-C/148, état des moulins, écluses et pertuis de la subdélégation de Belleville en 1780.

S-862 Rivières et usines non navigables, statistiques de 1862



La Mauvaise

Ce petit cours d'eau prend sa source sur les versants des Combards dans les monts du Beaujolais en aval du Col du Fût d'Avenas à 762 m d'altitude.

Quatre affluents viennent gonfler le débit de la Mauvaise : le ruisseau des Planchets, le ruisseau de Changy, le ruisseau du Verdenson et le ruisseau du Cotoyon.

La longueur de ce cours d'eau est d'environ 13 km de la

source à la Saône, dont 6,5 km dans le département de la Saône et Loire et 6,5 km dans le département du Rhône.

En amont du bassin versant, un relief montagneux et forestier domine, puis la culture de la vigne s'installe. Ce relief entraîne un régime torrentiel de la rivière surtout en amont de la Chapelle de Guinchay au niveau des Paquelets, zone localement très encaissée.

Sur l'air de la Mauvaise

« **Au fil de l'eau** » voilà le thème d'animation qui était proposé à l'EHPAD* du Bocage de la Chapelle-de-Guinchay pour l'année 2016-2017.

Chaque lundi après-midi, une quarantaine de résidents participent à l'atelier chant. Au travers de chansons, de poésies, d'histoires, le groupe a tenté de naviguer au fil de l'eau jusqu'au jour où un résident a proposé de faire un texte sur la Mauvaise, petite rivière qui traverse plusieurs villages d'où sont originaires certains pensionnaires (Vauxrenard, Emeringes, Juliéna...).

Quelle bonne idée ! Chacun y est allé de ses souvenirs, de ses anecdotes, de ses connaissances, de son sens critique ! Et c'est dans une belle ambiance participative qu'a pu être écrite une forme de poésie entrecoupée de refrains chantés

(sur l'air de la comptine « La laine des moutons »).

Cette réalisation a été présentée en juin dernier lors de la fête des familles. Et pour couronner le tout, le club « Valdeuch » des amateurs de 2 chevaux de Crèches-sur-Saône a permis à une quinzaine de résidents de se rendre à Vauxrenard pour voir de plus près la Mauvaise. Le groupe a été reçu chaleureusement au Moulin du Prince par son propriétaire Monsieur Bernard Mathieu avant de redescendre le cours de la rivière jusqu'à Saint-Symphorien d'Annelles où elle se jette dans la Saône.

Les Résidents du Bocage

*EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

La Mauvaise

Refrain chanté sur l'air de « la laine des moutons »

1 - Lorsqu'elle se réveille au printemps,
Des monts du Beaujolais à la Saône,
La Mauvaise roule ses eaux
Plutôt torrent, descendant de la montagne,
Plutôt rivière, serpentant entre les pierres.

Refrain 1

La Mauvaise, nous l'aimons, c'est notre rivière
La Mauvaise, nous l'aimons,
Elle porte bien son nom !

2 - Elle va de village en village,
De Vauxrenard à Saint-Symphorien
Faisant tourner la roue des moulins
Tantôt meunerie, huilerie ou scierie
Tantôt plus calme pour refaire son énergie.

Refrain 2

La Mauvaise, nous l'aimons, c'est notre rivière
La Mauvaise, nous l'aimons,
Cuisons l'huile et le son !

3 - Tandis qu'elle ondule sous les ponts,
On peut apercevoir sur ses berges
Quelques pêcheurs à la truite.
Autrefois, c'étaient plutôt des écrevisses
Que des enfants taquinaient en pataugeant !

Refrain 3

La Mauvaise, nous l'aimons, c'est notre rivière
La Mauvaise, nous l'aimons,
Prépare ton hameçon !

4 - Pas toujours respectée, il faut la nettoyer.
Écoliers, pompiers s'y sont attelés.
Que de surprises dans ce qu'ils ont récupéré !
Déchets divers dans son lit desséché,
Pauvre pays, pauvre rivière si maltraitée !

Refrain 4

La Mauvaise, nous l'aimons, c'est notre rivière
La Mauvaise, nous l'aimons,
Prends garde aux punitions !

5 - On lave dans son eau limpide
Mais prenez garde à ses colères
Sauvez-vous lavandières
Gardez la vie, perdez votre lessive
Voilà pourquoi on m'appelle « Mauvaise » !

Refrain 5

La Mauvaise, nous l'aimons, c'est notre rivière
La Mauvaise, nous l'aimons,
Elle porte bien son nom !

Communications du professeur CyPo Université du Charroi - Vauxrenard

L'EAU DE LA CÈNE

(oui car l'autre Seine connue ne passe pas à Vauxrenard!)

Regardez attentivement votre verre d'eau.

Dedans se trouvent environ 10 millions de milliards de milliards de molécules d'eau.

Il est un peu difficile j'en conviens de se rendre compte de ce que représente ce nombre véritablement astronomique.

Mais essayons quand même.

Par comparaison, il y a sur Terre environ 1,4 milliards de km³ d'eau, environ 5.10⁴⁶ molécules, c'est à dire l'équivalent de 5.10²¹ verres d'eau. Totalement imbuvable d'un point de vue mathématique.

Et maintenant considérez par exemple la coupe de vin qui fut bue lors de la Cène, et supposons que grâce aux cycles de l'eau depuis 2000 ans, toutes les molécules d'eau qu'elle

contenait aient été réparties aléatoirement dans le stock mondial d'eau. Cela implique que si aujourd'hui je considère une molécule d'eau prise au hasard sur Terre, elle a une probabilité de 2.10⁻²² d'avoir été dans la coupe de la Cène. C'est totalement infinitésimal.

Mais en multipliant cette probabilité par le nombre de molécules qu'un verre d'eau contient, on arrive à la conclusion fascinante que dans le verre d'eau que vous êtes en train de boire, il y a en moyenne environ 2000 molécules d'eau qui se trouvaient également dans la coupe de la Cène !

Cette affirmation sidérante vient du fait que compte tenu des chiffres précédents, il y a plus de molécules d'eau dans mon verre d'eau que de verres d'eau sur toute la Terre.

Merci Avogadro !

Il vous manque un œuf pour vos îles flottantes,
pas de panique, l'eau vient à votre secours. Explication ...

Un blanc d'œuf est composé de 10% de protéines et de 90% d'eau. Quand on bat un blanc, on incorpore de l'air dans l'eau du blanc, ce qui forme une émulsion. Plus on bat, plus l'émulsion est fine. La mousse est en réalité obtenue par les protéines présentes dans le blanc qui emprisonnent l'air dans l'eau.

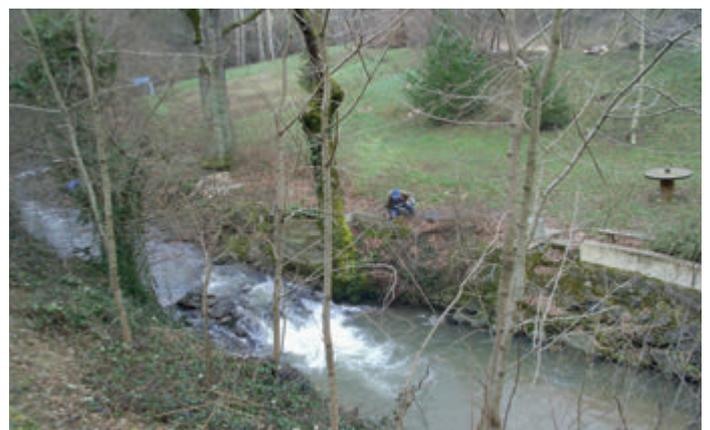
Voilà pour la partie théorique. Mais en pratique, le volume de la mousse avec un blanc dépasse rarement le quart de litre. Pourquoi pas davantage ? Parce qu'il manque sûrement un ou plusieurs des ingrédients indispensables à cette mousse : de l'air, de l'eau ou des protéines. L'air étant en abondance dans votre cuisine, il manque donc soit des

protéines, soit de l'eau.

Conclusion : en rajoutant de l'eau dans un blanc d'œuf déjà monté, on obtient un volume de mousse plus important. En battant à nouveau, le blanc va continuer à monter. Pas mal non ? Il vous manquait 1 œuf ou 2 pour réaliser votre recette ? Vous pourrez tricher maintenant. Certes les fins gourmets pourront y trouver à redire sur le plan du goût mais avec un joli trait de caramel il n'en paraîtra rien !

En revanche, la matière grasse est l'ennemie jurée du blanc en neige car elle empêche la mousse de se former. Donc attention à ne pas mélanger une seule trace de jaune (puisque c'est du gras) dans le blanc !

Bon appétit.



Le Renard et la lutte contre la maladie de Lyme

La maladie de Lyme est une pathologie grave en pleine expansion, notamment en Europe. Elle est devenue la plus fréquente de toutes les maladies transmises à l'Homme par un insecte ou un acarien dans l'hémisphère nord. En France, elle touche plus de 10 000 personnes par an ! Un plan national de lutte contre cette maladie et les autres pathologies transmises par les tiques a été lancé le 29 septembre 2016.

Non traitée immédiatement, elle entraîne des problèmes articulaires, musculo-squelettiques, cardiaques et neurologiques pouvant être récidivants et/ou chroniques, invalidants, douloureux et difficiles à guérir. Elle est transmise par les tiques infectées par une bactérie (*Borelia sp.*). Le réservoir de cette bactérie est constitué principalement par les animaux sauvages (chevreuils, sangliers...), mais surtout par les petits rongeurs (mulots, campagnols...). On la contracte en se promenant dans la nature lorsqu'une tique porteuse de la bactérie vous pique. Si la tique n'est pas détectée et enlevée dans les 48 heures, il faut impérativement aller voir un médecin qui vous prescrira un traitement antibiotique adapté.

Pour la première fois, une étude parue dans la revue « *The Royal Society Publishing* » en juillet, montre par des analyses de terrain, que la diminution des prédateurs tels que le renard roux, la martre ou le blaireau a des effets directs sur la transmission de la maladie de Lyme.

En 2012, une équipe de recherche menée par Levy et al. mettait en évidence le lien entre la perte de biodiversité et le déploiement de cette maladie. L'équipe démontrait notamment que l'émergence de la maladie de Lyme était due à la diminution du renard roux prédateur spécialiste des rongeurs, hôtes privilégiés pour la majorité des tiques.

En 2017, une autre équipe de recherche menée par Tim R. Hofmeester de l'Université de Wageningen (Allemagne) a confirmé, en condition réelle, que l'activité des prédateurs, en régulant les populations de rongeurs porteurs des tiques pouvait abaisser le nombre de celles-ci dans la nature. Elle confirme donc que la diminution des prédateurs a des effets directs sur la transmission de la maladie et que la protection des espèces telles que le renard roux, la martre, le putois ou le blaireau est une solution naturelle pour diminuer la présence des maladies transmises par les tiques.

Contrairement à une idée reçue, les renards sont en fait nos meilleurs protecteurs contre cette maladie en pleine expansion, et bien plus grave que la supposée nuisance de cet animal ! Il importerait donc de stopper leur destruction systématique, tout comme celle de tous les autres petits carnivores...

Source : bulletin de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité du 20 septembre 2017

Daniel Mathieu





BAUDRY
S.A.S.
Maçonnerie - Façade
Pierre BAUDRY
04 74 04 64 70 - 06 07 47 16 96
Le Bourg - 69860 OUROUX
ZA Les Gonnards - 69840 JULIENAS
contact@baudry-maçonnerie.fr
www.baudry-maçonnerie.fr



Les Conscrits 2017



Photo : David Kyrzak